



RENAULT ALGÉRIE

**22.456 CARROSSERIES  
IMPORTÉES DE ROUMANIE**

Page 3

LUTTE ANTITERRORISTE

**"ABOU  
EL BARAA"  
S'EST RENDU  
À MILA!**

Page 24

ISSN : 1112-7449

**MIDI**



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3873 | Ven 20 . Sam 21. décembre 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

VISAS SCHENGEN

**PLUS  
VITE  
MAIS PLUS  
CHER !**

Page 24

**LE PRÉSIDENT TEBBOUNE PRÊTE SERMENT**

# CAP VERS LA "NOUVELLE RÉPUBLIQUE"

● Sabri Boukadoum désigné  
Premier ministre par intérim

● Le ministre de l'Intérieur Salah  
Eddine Dahmoune limogé

● Tebboune demande à être  
dispensé du prédicat  
"Excellence"

● Vers la révision des programmes  
scolaires

Page 4-5-6





2

personnes décèdent  
lors d'une chute  
d'un véhicule au  
Sud de Tizi-Ouzou

14

villageois tués  
par "Boko  
Haram" dans  
l'ouest du Tchad

2.000

comprimés psycho-  
tropes dans plu-  
sieurs régions du  
pays

## Rougeole: les parents "plus sensibilisés" sur la vaccination de leurs enfants

Les parents sont "plus sensibilisés" actuellement, quant à la nécessité de faire vacciner leurs enfants contre la rougeole, a assuré, mercredi à Alger, le président de la Société algérienne de pédiatrie, le Pr Abdelatif Bensenouci, insistant sur la "dangerosité" de cette pathologie infantile.

"Cette année, les parents sont plus sensibilisés sur l'importance de la vaccination. Ils ont compris qu'il fallait se remettre à faire vacciner leurs enfants, par exemple contre la rougeole, à la suite des cas de décès enregistrés en 2018", a déclaré à l'APS, le Pr Bensenouci en marge du 40e Congrès national de pédiatrie.

Le spécialiste a précisé que les jeunes couples étaient jusqu'à "réticents" à faire vacciner leur progéniture, en raison du fait qu'"ils n'ont pas connu les conséquences de cette pathologie dévastatrice, par le passé". Ce qui les a amenés, a-t-il poursuivi, à adopter une attitude d'optimisme béat, alors que cette maladie "peut être très grave".



Et d'argumenter en se référant aux données de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), selon lesquelles 5.000 décès ont été enregistrés, pour la seule année de 2018 en République démocratique du Congo, rappelant que l'Algérie en a comptabilisé 16 cas durant la même année.

## Le centre d'accueil des réfugiés de Sidi Fredj continue à fournir ses aides



La présidente du Croissant rouge algérien (CRA), Saida Benhabiles a affirmé mercredi à Alger, que le centre d'accueil des réfugiés syriens à Sidi Fredj (commune de Staoueli), continuait à fournir ses aides matérielles et morales à 100 familles syriennes réfugiées.

Le Centre de Sidi Fredj (commune de Staoueli, Alger ouest),

poursuit sa mission en accueillant 100 familles syriennes réfugiées qui bénéficient d'une prise en charge totale de la part du CRA, a indiqué Mme Benhabiles.

Précisant que le CRA fournissait "quotidiennement" à ces familles, les produits alimentaires nécessaires, Mme Benhabiles a estimé qu'il s'agit d'un "devoir" envers ces réfugiés. Elle a évoqué par ailleurs, les "facilitations" accordées par l'Etat pour garantir la scolarisation des enfants des réfugiés syriens et palestiniens, inscrits dans les écoles algériennes, sur simple déclaration sur l'honneur du tuteur attestant du niveau scolaire de l'enfant, outre la gratuité de l'éducation et la disponibilité des affaires scolaires et des livres.

Saisissant l'occasion de la célébration de la Journée internationale des migrants, Mme Benhabiles a affirmé, que l'Algérie puisait sa politique de solidarité humanitaire de "ses valeurs authentiques et de sa culture humanitaire ancrée dans l'histoire".

## Tissemsilt : Soutien aux entreprises novatrices

Un plan de wilaya de soutien aux entreprises novatrices (start-up), a été lancé récemment dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris mercredi, auprès de la direction de l'Industrie et des Mines.

Le directeur de wilaya du secteur a souligné, à l'ouverture de la deuxième édition des Journées algériennes de la qualité et de l'innovation, que ce plan, élaboré en collaboration avec les directions de l'Emploi et de la Formation et de l'Enseignement professionnels, les dispositifs d'emploi et la chambre d'Industrie et du Commerce "Ouarsenis", se base sur l'accompagnement des gérants d'entreprises novatrices émergentes locales, dans la perspective d'élargir leurs activités à l'avenir et leur permettre de conclure des conventions de partenariat et de coopération avec des unités publiques et privées, activant dans la wilaya.

Ce plan, non limité dans le temps, comporte des mesures facilitant l'acquisition d'assiettes foncières, destinées à l'investissement au niveau des mini zones d'activités qui seront créées l'année prochaine, a-t-on fait savoir.



## Tidjani Hassan Haddam, ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale :

"La satisfaction des besoins et aspirations de la société passe essentiellement par l'utilisation des moyens technologiques pour une administration capable de s'adapter, en permanence avec son environnement et d'améliorer ses performances et services"

D  
I  
X  
I  
T

## Etats-Unis : à 105 et 106 ans, ils célèbrent leurs noces de Chêne

Cela fait plus de huit décennies, que John et Charlotte Henderson se sont mariés. Ils sont désormais le plus vieux couple vivant du monde, selon le Guinness des records.

### Ensemble depuis 85 ans

John et Charlotte Henderson, âgés respectivement de 105 et 106 ans, fêteront leur 80e anniversaire de mariage, le 22 décembre. Reconnaisant la longévité de leur union, le Guinness des records les ont qualifiés de plus vieux couple marié en vie dans le monde, selon le New York Times, dimanche 15 décembre.

Le couple s'est rencontré à l'université en 1934. John avait déménagé à Austin, au Texas, dans les années 1930, après avoir obtenu une bourse sportive. Il avait alors fait la rencontre de Charlotte Curtis, qui venait elle aussi d'arriver à Austin. En cours de biologie, le professeur avait décidé de placer les élèves par ordre alphabétique dans la salle, et John s'est retrouvé assis juste derrière Charlotte. Très vite, leurs regards se sont croisés.

### "J'ai tout de suite compris que c'était elle"

En couple, les deux tourtereaux ont décidé de se marier le 22 décembre 1939. "J'ai tout de suite compris que c'était elle", confie John, selon les propos rapportés par Le Parisien. Ils n'ont pas eu d'enfants, mais leur vie à deux a été surtout marquée par de nombreux voyages à travers le monde. Interrogé sur le secret de leur longévité maritale, John Henderson a répondu à la presse américaine : "vivre sa vie avec modération et être attentif à son épouse".

Les Henderson viennent d'être reconnus comme le plus vieux couple marié en vie, par le Guinness des records, mais le titre du mariage le plus long reste pour le moment détenu par Zalmyra et Herbert Fisher. Ils étaient unis pendant 86 ans et 290 jours, avant la mort d'Herbert en 2011.

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE L'ALGÉRIE

# La loi publiée au Journal officiel

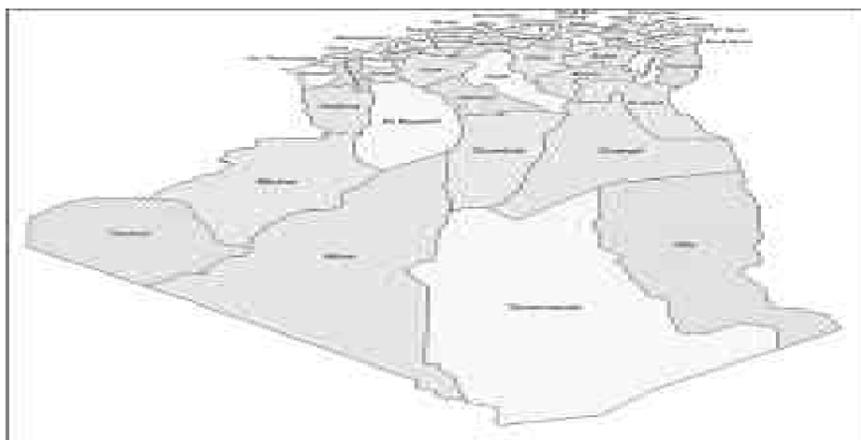
*La loi portant la nouvelle organisation territoriale de l'Algérie, adoptée fin novembre en Conseil des ministres, a été publiée au Journal officiel.*

PAR RIAD EL HADI

Le territoire national comptera, désormais, 58 wilayas au lieu de 48, alors que le nombre de communes demeurera inchangé, soit 1.541 communes. Le texte de loi prévoit, en effet, la création de dix nouvelles wilayas au Sud du pays, à savoir, Timimoune, Bordj Badji Mokhtar, Ouled Djellal, Beni Abbès, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El-Meghaier et El-Menia. Le 26 novembre dernier, le Conseil des ministres avait adopté un projet de loi modifiant et complétant la loi 84-09 du 4 février 1984, relative à l'organisation territoriale du pays.

Ce projet de loi "vise à ériger les dix circonscriptions administratives créées dans le Sud algérien, et réparties sur huit (8) wilayas, en wilayas dotées de pleines prérogatives, quatre (4) ans après leur création, et ce au regard de la maturité de leur cadre institutionnel et opérationnel, qui leur permet d'accomplir pleinement leurs missions, en toute autonomie", expliquait le Conseil dans un communiqué. Ce découpage vise également, "à renforcer la décentralisation, à assurer une répartition équilibrée du territoire, à améliorer son attractivité de manière à répondre aux exigences du développement socio-économique, au profit des citoyens, notamment dans les régions frontalières, et à rapprocher les services publics de ces régions".

Il vise, en outre, "à faire des wilayas du



Sud, qui passeront de 9 wilayas actuellement à 19 wilayas, un catalyseur du développement national, capable de prendre en charge les citoyens et de créer la dynamique économique escomptée qui érigera cette région en pôle régional par excellence".

Selon l'article 54 du texte de loi publié au Journal officiel, "durant la période nécessaire à l'installation, à la mise en place et à l'organisation des conseils exécutifs des wilayas nouvellement créées, les autorités des anciennes wilayas continueront d'assumer toutes les prérogatives et obligations afférentes à la gestion des intérêts et services des wilayas nouvellement créées. Les walis des anciennes wilayas transfèrent progressivement et, au plus tard, avant le 31 décembre 2020, à ceux des wilayas nouvellement créées, les prérogatives et obligations prévues à l'alinéa ci-dessus". Ainsi, "les budgets primitifs et supplémentaires votés pour l'exercice 2019, pour l'ensemble du territoire, constituant une ancienne wilaya, continueront d'être exécutés par le wali de celle-ci", prévoit l'article 55.

L'article 56 de cette nouvelle loi stipule, que "les ressources fiscales directes feront l'objet d'une répartition, en fonc-

tion des bases taxables constatées dans chaque wilaya. Les conditions de partage de l'actif et du passif entre les anciennes wilayas et les wilayas nouvellement créées, sont précisées par décret". Pour ce qui est des crédits inscrits sur le budget de l'Etat, au titre de l'exercice 2020 et affectés au fonctionnement des services des conseils exécutifs des anciennes wilayas, l'article 57 de cette loi prévoit que ces derniers "continueront d'être exécutés par les walis de celles-ci, sous réserve des dispositions qui seront arrêtées pour tenir compte des besoins de fonctionnement des conseils exécutifs des wilayas nouvellement créées". Les opérations d'équipement et d'investissement en cours de réalisation, localisées sur l'ensemble du territoire constituant une ancienne wilaya, continueront d'être exécutées par le wali de cette dernière, sous réserve de certaines dispositions, conformément à l'article 58 de cette loi. Selon l'article 59, "les wilayas nouvellement créées sont dotées de nomenclatures retraçant toutes les opérations d'équipement et d'investissement localisées sur leur territoire, et relevant de la gestion de leurs conseils exécutifs".

R. E.

STATUT GÉNÉRAL DES PERSONNELS MILITAIRES

## La loi modifiée et complétée au JO

La Loi organique n 19-11 du 11 décembre 2019, complétant l'ordonnance n 06-02 du 28 février 2006 portant statut général des personnels militaires, vient d'être publiée au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Ladite loi est ainsi complétée par un article 30 bis stipulant que "sans préjudice des dispositions des articles 81, 83 et 91 de la loi organique n° 16-10 du 25 août 2016, relative au régime électoral, le militaire de carrière admis à cesser définitivement de servir dans les rangs de l'Armée nationale populaire, ne peut, avant l'écoulement d'une période de cinq (5) années depuis la date de la cessation, exercer une activité politique partisane ou se porter candidat à toute autre fonction politique électorale".

La loi portant statut général des personnels militaires avait été adoptée le 28 novembre dernier par le Conseil de la nation, lors d'une plénière présidée par

Salah Goudjil, président par intérim du Conseil, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Fethi Khouil, et de membres du gouvernement.

A l'issue de l'adoption, M. Khouil avait déclaré que ce texte de loi, qui "s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer notre système législatif, constitue un appui pour la consolidation de l'Etat des institutions de par les dispositions qu'il contient, tendant essentiellement à préserver la place de l'ANP dans notre société, et à tenir cette institution loin de tous les tiraillements politiques ou partisans".

Ce texte "met les militaires à l'abri de tout ce qui pourrait attenter à l'unité nationale, ou à la stabilité de l'institution de l'armée", a-t-il ajouté, estimant que son adoption par les sénateurs se veut "une expression explicite du soutien des représentants du peuple à leurs institutions constitutionnelles".

La commission des Affaires juridiques au Conseil de la nation avait valorisé, pour sa part, le contenu de ce texte de loi à même de "renforcer la place de l'ANP parmi les institutions constitutionnelles de l'Etat et préserver son image honorable au vue de la mission qui lui est assignée, notamment la défense de la souveraineté nationale, l'unité et l'intégrité territoriale du pays, ainsi que la protection de ses espaces terrestre, aérien et maritime".

Auparavant, le même texte avait été adopté le 14 novembre dernier par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance plénière à l'issue de laquelle M. Khouil avait souligné que cette loi "permet aux militaires d'être à l'abri de tout ce qui pourrait attenter à l'unité nationale ou à la stabilité de l'institution de l'armée".

R. N.

EDUCATION

## Belabed fait le bilan du 1<sup>er</sup> trimestre

Les résultats du premier trimestre de l'année scolaire en cours, sont jugés "meilleurs", que ceux enregistrés l'année passée, par le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed.

Faisant le point, avant-hier, en marge du séminaire des présidents de commissions wilayales des observateurs aux concours professionnelles session décembre 2019, M. Belabed a déclaré à la presse, que les résultats du 1<sup>er</sup> trimestre sont "meilleurs que ceux enregistrés l'année passée, en dépit des rumeurs relayées".

Le ministre enchaîne, dans ce contexte, que plus de "500.000 enseignants ont accompli leur devoir, malgré la situation sensible par laquelle passe le pays", a ajouté le ministre.

Evoquant la grève de la Coordination des enseignements du primaire, M. Belabed a assuré que son département "s'attèle à améliorer la situation socio-professionnelle des enseignants, et à garantir une meilleure prise en charge avec l'aide du partenaire social".

RENAULT ALGÉRIE

## 22.456 carrosseries importées de Roumanie

L'Algérie a importé, durant les onze premiers mois de 2019, quelque 22.456 carrosseries fabriquées par l'usine Dacia en Roumanie.

Il s'agit, selon le site roumain autobook.ro qui rapporte l'information, de carrosseries peintes fabriquées par l'usine Dacia de Mioveni. Cescarrosseries étaient destinées l'usine de montage de véhicules touristiques de la marque Renault à Oued Tlilat, dans la wilaya d'Oran. Pour rappel, l'usine de Renault Algérie a suspendu son activité pour l'année 2019, depuis le mois de novembre dernier, et ce en raison de l'épuisement des stocks des kits CKD/SKD. L'usine de Oued Tlilat avait expliqué qu'il s'agissait d'une "suspension provisoire".

R. N.

## Le président Abdelmadjid Tebboune décoré de l'ordre du mérite national du rang "Sadr"

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a été décoré de l'ordre de mérite national du rang "Sadr", lors de la cérémonie de prestation de serment. La distinction lui a été remise par le chef de l'Etat sortant, Abdelkader Bensalah. Il entre en fonction aussitôt après sa prestation de serment. Le président Abdelmadjid Tebboune, et après avoir prêté serment, a prononcé un discours à la nation.

## Des félicitations de ses homologues italien et cubain

Le président de la République élu, Abdelmadjid Tebboune, a reçu avant-hier, "les plus sincères félicitations" de son homologue italien, Sergio Mattarella, qui lui a exprimé sa volonté de renforcer les relations bilatérales.

"J'ai la conviction que durant votre mandat, les excellentes relations bilatérales entre nos pays pourront se renforcer davantage et contribuer à la stabilité de toute la région et au dialogue ouvert et inclusif dans l'espace commun euro-méditerranéen", a ajouté M. Mattarella. Et de conclure: "Je vous renouvelle mes plus sincères félicitations et saisis l'occasion pour vous présenter mes meilleurs vœux de bien-être et de concorde au peuple ami algérien". Le président de la République élu a reçu aussi un message de félicitations de son homologue cubain, Miguel Diaz-Canel Bermudez, dans lequel il lui a exprimé sa "volonté de renforcer les liens historiques entre les deux peuples et Gouvernements".

Dans son message de félicitations, le Président cubain a présenté ses "cordiales félicitations" à M.Tebboune, tout en lui exprimant sa volonté "de continuer à renforcer les liens historiques d'amitié et de coopération, entre nos peuples et gouvernements".

## Bengrina appelle à ouvrir le Dossier Bouteflika !

Abdelkader Bengrina, président du mouvement El Bina a appelé l'institution judiciaire à persévérer dans la lutte contre la corruption politique... Pour lui, l'éradication de la corruption politique est un impératif, si on veut préserver les acquis futurs. Il estime, dans ses propos rapportés par le site Ennahar Online, ce vendredi 20 décembre, que la récupération de la République exige de profondes réformes au niveau de la Constitution. Et ce, dit-il, afin de préserver l'équilibre des différentes institutions, et de redonner au Parlement son droit de regard et de contrôle. Dans son intervention, le président d'El Bina insiste sur l'ouverture d'enquêtes sur les responsables et acteurs ayant rassemblé 6 millions de signatures, au profit de l'ex-président Abdelaziz Bouteflika.

R. N.

# Sabri Boukadoum désigné Premier ministre par intérim

*Sabri Boukadoum a été désigné Premier ministre par intérim par le président Abdelmadjid Tebboune, qui a accepté la démission de Noureddine Bedoui, tout en chargeant le gouvernement en place de poursuivre sa mission dans le cadre de la gestion des affaires courantes.*

PAR RANIA NAILI

Nommé jeudi Premier ministre par intérim par le président de la République, Sabri Boukadoum, est un diplomate et homme d'Etat algérien. Né le 1er septembre 1958 à Constantine, Sabri Boukadoum est diplômé de l'Ecole nationale d'administration (ENA), section diplomatie. Durant sa longue carrière au service de l'Etat, M. Boukadoum a occupé de hautes fonctions, dont la dernière est celle de ministre des Affaires étrangères (avril 2019).



Auparavant, il a occupé le poste de représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations-unies (décembre 2013/mars 2019). Il a été élu le 13 juin 2016, président de la première Commission (Désarmement et sécurité internationale), durant la soixante et onzième session de l'Assemblée générale des Nations-unies. Il a dirigé également, différentes directions générales au ministère des Affaires étrangères, dont la direction Amériques de 2009 à 2013, la direction du protocole de 2001 à 2005 et celle des Affaires politiques, entre 1993 et 1996.

Plusieurs fois ambassadeur, Sabri

Boukadoum a été, en effet, nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Algérie auprès de la République du Portugal (2005/ 2009), et auprès de la République de Côte d'Ivoire (1996/2001). Il a aussi occupé les fonctions de sous-directeur des Affaires politiques de l'ONU et du désarmement au ministère des Affaires étrangères (1992 /1993), Conseiller à la mission permanente de l'Algérie auprès de l'ONU à New York (1988/1992) et Premier secrétaire à l'ambassade d'Algérie en Hongrie (1987/1988).

R. N.

## Tebboune limoge le ministre de l'Intérieur Salah Eddine Dahmoune

Le président Abdelmadjid Tebboune a accepté la démission du premier ministre Noureddine Bedoui et son remplacement par le ministre des Affaires étrangères Sabri Boukadoum.

Tous les membres du gouver-

nement sont chargés de poursuivre la gestion des affaires courantes, jusqu'à la désignation du prochain gouvernement, sauf Salah Eddine Dahmoune, ministre de l'Intérieur.

Ce dernier est limogé par le

président de la République, chargeant le ministre de l'Habitat, Kamel Beldjoud, d'assurer l'intérim.

Ce limogeage est un geste fort de la part du nouveau Président à l'égard du Hirak qui a été insulté la semaine

dernière par Salah Eddine Dahmoune, en tenant des propos indignes de sa fonction, en qualifiant les acteurs du Hirak de "mercenaires", de "pervers et homosexuels".

R. N.

## Le nouveau Président demande à être dispensé du prédicat "Excellence"

Voulant d'emblée marquer sa rupture avec les us présidentiels, le nouveau président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a asséné à la fin de son discours, lors de la cérémonie de son investiture, avant-hier, une punchline qui fera date.

"Je vous demande solennellement de

me dispenser du terme "Fakhamatouhou" (Son Excellence NDLR)", a-t-il dit, faisant savoir qu'il se contenterait, par civilité, du mot "Monsieur", et ce après un large tour de table de sa vision sur toutes les questions liées à la situation du pays, ainsi qu'à l'international.

Il est noter qu'une telle formule, en vogue, à l'excès, durant les mandats de l'ancien président Abdelaziz Bouteflika, n'a pas manqué d'être tournée en dérision par la raillerie populaire.

R. N.

## Les députés et sénateurs non conviés

Les députés et les sénateurs, dans ce qui est une première, n'ont pas été conviés à assister à la cérémonie d'investiture du nouveau président Abdelmadjid Tebboune, avant hier au Palais des Nations.

Les deux chambres du Parlement sont uniquement représentées par leurs deux présidents, Slimane Chenine et Salah Goudjil, et les présidents des Commissions permanentes.

Dans ce choix qui n'est pas fortuit, il y a un message de la part du nouveau Président élu, qui marque ainsi sa défiance à l'égard du Parlement actuel, produit de la fraude et de l'argent sale, dans la politique et laisse entendre que la dissolution du Parlement est inscrite également dans son agenda politique.

R. N.

## Les derniers mots d'Abdelkader Bensalah à la tête de l'Etat

Le chef de l'état, Abdelkader Bensalah, a prononcé son dernier discours à ce poste, lors de la cérémonie d'investiture du nouveau président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Intronisé provisoirement à la tête de l'Etat après l'application de l'article 102 de la Constitution en avril dernier, Abdelkader Bensalah a pris les commandes de l'Etat durant neuf mois.

Abdelkader Bensalah a entamé son allocution en adressant ses félicitations au nouveau président de la République, Abdelmadjid Tebboune louant "son parcours riche".

"Cela fait neuf mois depuis que j'ai été appelé, sans que j'en aie l'ambition, je l'ai fait par amour à mon pays, à exercer ma fonction dans le cadre de la Constitution" a, ainsi, affirmé Abdelkader Bensalah.

R. N.

# Cap vers la "Nouvelle République"

*Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé avant-hier après sa prestation de serment, qu'il œuvrerait à réaliser tous les engagements qu'il avait pris devant le peuple algérien, réitérant son attachement à la redynamisation et au renforcement de l'économie nationale.*

PAR CHAHINEZ ASTOUATI



*Constitution, pierre angulaire pour l'édification d'une nouvelle République, durant les mois à venir, voire les quelques semaines à venir, afin de réaliser les revendications du peuple exprimées par le Hirak". La nouvelle Constitution "réduira les prérogatives du président de la République, prémunira le pays contre toute autocratie, garantira la séparation des pouvoirs, assurera leur équilibre, confortera la lutte contre la corruption et protégera la liberté de manifester".*

Il a affirmé, dans ce contexte, que le mandat présidentiel ne sera renouvelé qu'une seule fois. Il a également décidé d'enlever le titre d'"excellence" dans l'appellation du président de la République, précisant que désormais, il sera appelé Monsieur le Président. M. Tebboune s'est engagé également, à la moralisation de la vie politique et à la réhabilitation des instances élues à travers la nouvelle loi électorale, qui accordera une plus grande chance aux jeunes, en particulier les universitaires, de se porter candidats.

M. Tebboune a mis l'accent sur l'impérative réforme du système fiscal, à même de réaliser le décollage économique. "Nous procéderons à une réforme profonde du système fiscal (...) et veillerons à l'établissement d'incitations fiscales, à même de garantir la relance de l'économie nationale, notamment du tissu des start-up et des petites et moyennes entreprises (PME)", a-t-il soutenu. "Nous œuvrerons à l'allègement des charges fiscales des entreprises publiques et privées, à travers la mise en place de mécanismes spécifiques pour atteindre cet objectif, et veillerons également au renforcement de l'économie de savoir créatrice de richesses et de postes d'emploi". Le président de la République a estimé nécessaire d'établir un lien entre l'université et le monde de l'économie, pour une exploitation optimale et efficiente de la Recherche scientifique dans le développement économique, soulignant l'attachement de l'Etat au renforcement du secteur de l'énergie et au développement de ses investissements, notamment dans le domaine des énergies renouvelables.

"Nous nous emploierons à l'encouragement du secteur de l'énergie, notamment les énergies renouvelables et propres (...), comme il est impératif de renforcer notre présence énergétique dans les continents asiatique et européen, outre le confortement de nos exportations énergétiques, en particulier en énergies renouvelables", a encore souligné M. Tebboune.

Au volet social, le président de la République a affirmé, que l'Etat œuvrerait sans relâche à la promotion de la qualité de vie du citoyen, et à soutenir son pouvoir d'achat, notamment la classe moyenne et les catégories précaires.

Il a évoqué, à ce propos, "l'annulation de l'imposition des catégories à faible revenu", qui constitue l'un des 54 engagements pris devant le peuple algérien, et qu'il a promis de réaliser lors de son mandat présidentiel. Evoquant le secteur de l'Habitat, le président Tebboune a réitéré l'attachement de l'Etat à mettre fin à la crise du logement, affirmant que "nous n'accepterons jamais que l'Algérien continue à vivre dans des bidonvilles ou dans des habitations précaires".

## Non à l'ingérence dans les affaires intérieures des pays

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réitéré l'attachement de l'Algérie au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des pays, comme elle s'oppose "avec force" à toute tentative d'ingérence étrangère dans ses affaires internes.

Dans son discours à l'occasion de la céré-

monie de prestation de serment, le président Tebboune a affirmé que l'Algérie, "qui refuse de s'immiscer dans les affaires intérieures des Etats, s'opposera "avec force" à toutes les tentatives d'ingérences étrangères, quelles qu'elles soient".

Il a assuré, dans le même cadre, que l'Algérie œuvrera à entretenir des relations d'amitié et de coopération avec tous les pays, "exceptés ceux avec lesquels l'Algérie n'a pas de relations diplomatiques, pour des raisons objectives".

Le nouveau Président a indiqué, en outre, que l'Algérie est "disposée" à apporter sa contribution dans la lutte contre le terrorisme mondial et le crime organisé transfrontalier, ainsi que le trafic de drogues et tous les fléaux sociaux, en vue de participer "efficacement", à réaliser la paix et la sécurité dans le monde.

## Vers l'amendement de la Constitution

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réitéré son engagement pour l'amendement de la Constitution, "dans les quelques mois ou semaines à venir".

Dans une allocution prononcée à l'issue de sa prestation de serment, M. Tebboune a rappelé ses principaux engagements, à leur tête "l'amendement de la

## Soutien indéfectible au Sahara occidental

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué jeudi à Alger, que le dossier du Sahara occidental est une "question de décolonisation", relevant de l'Organisation des Nations-unies et de l'Union africaine, soulignant qu'elle ne doit "pas envenimer les relations avec les frères marocains".

"L'Algérie œuvrera à préserver le bon voisinage et raffermir ses relations fraternelles avec les pays du Maghreb arabe", a affirmé le président Tebboune, dans une allocution prononcée après la cérémonie de prestation de serment.

"Je souligne clairement, que la question du Sahara occidental relève d'une question de décolonisation, qui est entre les mains des Nations-unies et de l'Union africaine", a-t-il souligné, précisant que cette question "ne doit pas envenimer les relations avec les frères marocains".

C. A.

## Vers la révision des programmes scolaires

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est engagé avant-hier, à revoir les programmes scolaires et à régler le problème de la surcharge du cartable de l'élève.

Dans son premier discours à la Nation, à l'issue de sa prestation de serment constitutionnel, le président de la République a évoqué l'Education nationale, s'engageant à la révision et à l'allègement des programmes scolaires, particulièrement pour le cycle primaire, et au règlement du problème de la surcharge du cartable scolaire.

Estimant que "l'éducation est devenue une préoccupation pesante, pour la famille et l'Etat à la fois", M. Tebboune a promis davantage de renforcement aux cantines et au transport scolaires, à travers tout le territoire national, notamment dans

les régions enclavées, les zones rurales et les régions du Sud, et d'intérêt et de soutien à l'enseignant, matériellement et socialement.

Concernant le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le président de la République a mis en avant l'importance de lui accorder l'intérêt indispensable, afin de lui permettre de jouer "un rôle pionnier dans l'édification de la nouvelle République algérienne", à travers le développement des programmes pour hisser le niveau des diplômés et jeter des passerelles entre l'Université et le monde du travail, afin de faire de cette dernière "la locomotive de l'édification d'une économie forte".

Le président Tebboune s'est engagé, par ailleurs, à valoriser la bourse universitaire, notamment pour les étudiants en sciences

exactes, et à promouvoir la profession d'enseignant et de chercheur, sur les plans matériel et social.

Il a souligné, dans ce sens, l'impératif d'associer les enseignants et les chercheurs universitaires dans le développement de l'Enseignement supérieur, dans tous ses volets, mettant l'accent sur "le problème de l'unification de la langue d'enseignement, depuis le primaire jusqu'à l'Université".

Le président de la République a soutenu, en outre, qu'il œuvrera à l'autonomie de l'Université, à la création de pôles d'excellence, et l'éradication de la bureaucratie qui "tue la créativité et l'innovation", a-t-il ajouté.

R. N.

## Les louanges du Hirak

Le nouveau locataire du Palais d'El Mouradia a consacré un passage conséquent au hirak. "La grande réussite est le fruit du mouvement populaire initié par notre peuple qui a refusé, grâce à sa conscience, l'effondrement de l'Etat et de ses institutions", a-t-il, d'ailleurs, déclaré

dans son discours. Abdelmadjid Tebboune a, par ailleurs, tenu à rendre hommage à Abdelkader Bensalah, "pour s'être consacré avec dévouement à assumer une responsabilité, malgré un contexte particulier vécu par la nation".

Le président de la République a également salué l'Armée nationale populaire, à sa tête, son chef d'état major, Ahmed Gaïd Salah, pour "son rôle dans la préservation de la souveraineté nationale et la stabilité du pays".

R. N.

## "Il est de notre devoir de tourner la page"

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a déclaré, dans son premier discours présidentiel prononcé, ce jeudi 19 décembre 2019, au palais des Nations, qu'il "est de notre devoir de tourner la page des différents, car se sont des valeurs destructrices".

Abdelmadjid Tebboune ajoute, en ce sens, que "Nous sommes tous Algériens, nous sommes tous égaux et nous œuvrons tous pour notre chère Algérie", a-t-il déclaré dans son premier discours.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, élu lors de la Présidentielle du 12 décembre, a prêté serment aujourd'hui, lors d'une cérémonie officielle au Palais des Nations à Alger, en présence des hautes instances de la Nation. Le nouveau Président est, en effet, officiellement entré en fonctions avant-hier.

R. N.

# Bâtir une économie nationale, nouveau cheval de bataille

*Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué avant hier à Alger, qu'il comptait "bâtir une économie nationale forte et diversifiée, à même de mettre le pays à l'abri de la dépendance aux hydrocarbures et vis-à-vis de l'étranger" tout en "priorisant" le domaine social.*

PAR LAKHDARI BRAHIM

"Nous comptons bâtir une économie nationale forte, diversifiée, génératrice de richesses, créatrice d'emplois et vecteur de bien-être social, à même de renforcer notre sécurité alimentaire et de mettre le pays à l'abri de la funeste dépendance aux hydrocarbures et vis-à-vis de l'étranger", a affirmé le président Tebboune, dans son premier discours à la nation, à l'issue de la cérémonie d'investiture au Palais des Nations. Le chef de l'Etat a, dans ce contexte, lancé un "appel sincère à tous les hommes d'affaires patriotes honnêtes et aux entreprises économiques, publiques et privées, à investir en force dans tous les secteurs et dans toutes les régions du pays", assurant que "l'Etat leur apportera tout le soutien requis et leur accordera tous les avantages nécessaires".

Il s'est engagé à les soutenir pour "contribuer de concert à la réalisation du développement national global", soulignant que "l'Etat sera intransigeant dans la gestion des deniers publics".

Le président Tebboune a, par ailleurs, précisé que l'Etat "lancera un plan d'action en direction des jeunes, afin de leur permettre de créer des start-up et de bénéficier des avantages nécessaires à leur réussite et à la valorisation de la production nationale".

"Nous n'importerons que ce qui nous fait réellement défaut, afin d'éviter tout gaspillage de la devise, de promouvoir la production nationale, de renforcer le rôle économique des Collectivités locales et de diversifier les domaines économiques, à l'instar de l'économie montagnarde, saharienne et côtière", a-t-il soutenu.

M. Tebboune a également annoncé une exonération d'impôt, au profit des femmes au foyer contribuant à l'économie et la mise en place d'un plan d'urgence pour la modernisation de l'agriculture, afin de garantir la sécurité alimentaire et d'aller vers l'exportation, précisant qu'un intérêt particulier sera accordé au tourisme, à travers plusieurs mécanismes d'appui au secteur, le classement des sites touristiques en Algérie, des offres de vols concurrentielles et l'allègement des procédures de demande de visa.

L'Etat engagera "une profonde réforme du système fiscal, mettra fin à l'injustice et à l'arbitraire dans ce domaine, tout



en accordant des incitations fiscales au profit, notamment des start-up et des PME, dans l'objectif de développer la production nationale", a affirmé le président Tebboune, annonçant, à cet égard, des allègements fiscaux pour toutes entreprises, publique et privée, créatrices de richesses et de postes d'emploi, tout en promettant des mesures claires, devant être mises en place par l'Etat à cet effet.

Pour ce qui est du volet énergétique, le président de la République a assuré que l'Etat "encouragera les énergies renouvelables et alternatives, et œuvrera à leur exportation, et s'emploiera à consolider la présence énergétique de l'Algérie en Europe, en Asie et autres", s'engageant à "relancer les projets d'urgence, dans le domaine des énergies renouvelables".

## Eradication définitive de la crise du logement

Abordant le volet social, M. Tebboune a affirmé que ce domaine "bénéficiera de toute l'attention et aura une grande priorité, en vue de promouvoir le niveau de vie du citoyen algérien", ajoutant que "la classe moyenne et notamment la couche vulnérable, trouvera l'Etat à ses côtés, pour lui assurer une vie digne qui préserve sa dignité, par la mise en œuvre de tous les engagements inscrits dans le programme électoral".

Assurant que l'Etat s'attèlera à "éradiquer définitivement la crise du logement", le président Tebboune a dit "Je n'accepterai jamais qu'un Algérien vive dans un taudis ou une baraque, par souci de préserver sa dignité".

L'Etat œuvrera "vigoureusement à augmenter le pouvoir d'achat de tous les citoyens, notamment la classe moyenne et vulnérable, tout en supprimant l'impôt pour les catégories à faible revenu", a-t-il souligné.

Dans le domaine de la santé, le chef de l'Etat a indiqué qu'il sera procédé à la mise en place d'un "plan intégré de prévention, à travers le diagnostic gratuit et précoce des hommes et des femmes, notamment en ce qui concerne les

pathologies liées à l'âge, ainsi que l'encouragement du diagnostic gratuit à travers les écoles, les universités et les centres de formation".

L'Etat "garantira l'accès des citoyens à une prise en charge sanitaire de qualité, à travers l'augmentation du budget accordé au secteur de la santé, la réalisation de nouveaux centres hospitalo-universitaires et la résolution de la problématique des urgences médicales", a ajouté le président Tebboune, relevant qu'il sera question également "d'encourager l'investissement dans la production des médicaments, et la promotion de l'industrie locale des médicaments".

"Le personnel de santé aura toute l'attention de l'Etat sur les plans, matériel et moral, à travers la révision du service civil et l'octroi d'avantages importants aux médecins et aux paramédicaux, dans les régions des Hauts-plateaux et du Sud", a-t-il souligné.

Evoquant le secteur de l'Education, "devenue une préoccupation pesante pour la famille et l'Etat à la fois", M. Tebboune s'est engagé à "régler définitivement le problème de la surcharge du cartable scolaire, avec la révision et l'allègement des programmes scolaires, particulièrement pour le cycle primaire".

M. Tebboune a promis davantage de renforcement aux cantines et au transport scolaires, à travers tout le territoire national, notamment dans les régions enclavées, les zones rurales et les régions du Sud et d'intérêt, et de soutien à l'enseignant, matériellement et socialement.

Concernant le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le président de la République a mis en avant l'importance de lui accorder l'intérêt indispensable, afin de lui permettre de jouer "un rôle pionnier dans l'édification de la nouvelle République algérienne", à travers le développement des programmes pour hisser le niveau des diplômés et jeter des passerelles entre l'Université et le monde du travail, afin de faire de cette dernière "la locomotive de l'édifi-

cation d'une économie forte".

Le président Tebboune s'est engagé, par ailleurs, à valoriser la bourse universitaire, notamment pour les étudiants en sciences exactes, et à promouvoir la profession d'enseignant et de chercheur sur les plans matériel et social.

Il a souligné, dans ce sens, l'impératif d'associer les enseignants universitaires dans "le développement de l'Enseignement supérieur, dans tous ses volets", mettant l'accent sur "le problème de l'unification de la langue d'enseignement, depuis le primaire jusqu'à l'Université".

Le président de la République a soutenu, en outre, qu'il œuvrera à l'autonomie de l'Université, à la création de pôles d'excellence, et l'éradication de la bureaucratie qui "tue la créativité et l'innovation", a-t-il ajouté.

Réaffirmant son engagement à œuvrer d'arrache-pied pour solutionner tous les problèmes en suspens, M. Tebboune a émis le vœu de "trouver une solution rapide aux problèmes liés, notamment, aux différentes franges de la société, à l'instar des invalides, les radiés, les retraités, les rappelés de l'armée, les travailleurs, dans le cadre des programmes d'insertion, des personnes aux besoins spécifiques... etc", soulignant que l'Algérien "doit ressentir son Algérianité et vivre en dignité".

Le chef de l'Etat a également abordé dans son allocution, le secteur de l'Information, appelant, à ce titre, les médias nationaux à être "à la hauteur des attentes de la nation et jouer le rôle d'illumination, de mobilisation et de contrôle par la consolidation du professionnalisme, loin de toute pratique de désinformation, propagande ou diffamation contre quiconque".

Les médias "trouveront tout le soutien et l'encouragement de l'Etat, pour une pratique médiatique qui n'aura pour limites que la loi, les mœurs, la morale et l'impérative vérification de la véracité des informations", a-t-il soutenu.

Il s'est engagé, dans le même sillage, à œuvrer d'arrache-pied pour le "règlement définitif du problème de la publicité publique, en la rendant un moyen à même de favoriser la liberté de l'information et de la créativité, soutenir la presse électronique et encourager les institutions médiatiques".

Concernant le secteur des Sports, M. Tebboune a mis l'accent sur "l'impératif d'accorder l'intérêt au sport, de l'école au sport d'élite", ajoutant que "les équipes professionnelles seront appuyées, en dédiant des terrains à la réalisation de stades, et en garantissant les moyens matériels nécessaires à la bonne préparation".

S'agissant de la Culture, le président de la République a affirmé l'engagement de l'Etat à "développer l'industrie cinématographique, et d'accorder les avantages nécessaires à la promotion de la production culturelle, cinématographique et intellectuelle, tout en accordant un intérêt particulier au statut social de l'artiste".

L. B.

LE PRÉSIDENT DU FCE TIRE LA SONNETTE D'ALARME

# "Le président élu doit prendre des mesures d'urgence pour sauver les entreprises"

*Depuis longtemps en difficulté financière et au bord de la faillite, de nombreuses entreprises, notamment les PME frôlant la liquidation, doivent se ressourcer pour continuer leur processus de production.*

Le FCE indique que plusieurs secteurs d'activité économique sont touchés par la crise et sont en survie et doivent être, donc, repêchés, à l'image de l'industrie pharmaceutique et les travaux publics et le bâtiment. Il s'agit de sauvegarder des emplois, mais faudra-t-il maintenir sous sérum des centaines d'entreprises pendant longtemps encore sans devenir performantes, soulignent certains experts qui estiment que les entreprises doivent être compétitives et productrices de richesses. Le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Mohamed Samy Agli, a appelé le président de la République élu, Abdelmadjid Tebboune, à prendre des mesures d'urgence pour sauver les entreprises algériennes "en difficulté".

"Nous tenons à féliciter le président

pour son élection, il fallait avoir un chef et on en a un. Il faut qu'on avance et qu'on aille vite sur le plan économique (...) L'économie n'attend pas, le temps c'est de l'argent, et aujourd'hui on a des décisions d'urgence à prendre", a indiqué Agli sur les ondes de la Radio nationale.

Le président du FCE a mis l'accent, dans ce sens, sur la gravité de la "crise économique" qui s'est installée dans la plupart des filières en Algérie, notamment le BTPH, l'industrie pharmaceutique, les services, les TPE/PME. Selon lui, 60% du tissu économique algérien sont "sinistrés" avec plus de 650.000 emplois perdus dans les différents secteurs d'activités. Cette situation exige "un engagement de très haut niveau, rompre avec les pratiques du passé et écouter ce que la communauté d'affaires réclame", selon Agli qui a invité le président élu à porter un "message d'espoir" aux entreprises pour la préservation des postes d'emploi et le maintien du processus de création de richesse. "Il faut aller vite. L'entreprise algérienne n'a pas les moyens d'attendre plus longtemps et de subir cette situation économique dramatique", a-t-il averti. Dans ce sens, il a plaidé pour des actions "cou-

rageuses" destinées à réformer "profondément" l'ensemble de l'encadrement juridique de l'économie et à faciliter davantage l'acte d'investir, tout en associant les acteurs économiques dans la prise de décisions. "Il n'est pas normal qu'on nous demande une armada d'autorisations pour pouvoir créer de la richesse. Il n'est pas normal que le système bancaire demeure un frein pour l'économie alors que le mouvement des capitaux est de plus en plus facile à faire, partout dans le monde", a-t-il déploré. Qualifiant la bureaucratie de "danger d'Etat qui touche même à la souveraineté du pays", il a insisté sur l'importance de miser sur la technologie et la digitalisation. Pour le président du FCE, le plus grand défi de la prochaine période est la reprise de la confiance, notamment entre les acteurs économiques et l'administration : "Il ne faut pas mettre l'ensemble des acteurs économiques dans le même sac. Parmi les entrepreneurs, il y a ceux qui ont réussi honnêtement et qui souffrent du poids de la bureaucratie." Concernant la problématique du foncier industriel, le président du FCE a fait savoir que cette organisation patronale venait d'installer une commission ad hoc composée d'ex-

perts et de chefs d'entreprise des différentes régions du pays afin d'élaborer un "livre blanc" qui doit être remis au président de la République sur les moyens d'assurer l'accès équitable au foncier.

R. E.

## TRANSACTIONS FINANCIÈRES

### Interopérabilité entre le système monétique d'Algérie Poste et interbancaire

Algérie Poste a signé une convention avec le Groupement d'intérêt économique "GIE Monétique" et la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (SATIM), portant sur l'interopérabilité entre le système monétique d'Algérie Poste et le système monétique interbancaire, a annoncé, dans un communiqué, le ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication.

La mise en œuvre de cette convention, signée dans le cadre de l'amélioration des prestations fournies aux usagers des systèmes monétiques nationaux, postal et bancaire, "interviendra le 5 janvier 2020, au vu de considérations techniques", a précisé Algérie Poste. Suite à la signature de cette convention, les clients d'Algérie Poste, porteurs de la carte de paiement électronique postale, dite "Edhahabia", pourront "effectuer des prestations de retrait sur les Guichets automatiques bancaires (GAB) connectés au système monétique interbancaire géré par la SATIM", a-t-on ajouté.

En parallèle, elle permet aux porteurs de la carte monétique interbancaire dite "CIB" d'"effectuer des prestations de retrait sur les GAB connectés au système monétique d'Algérie Poste", a-t-on ajouté. Cette convention offre également aux porteurs de la carte "Edhahabia" d'Algérie Poste et de la carte monétique "CIB", "la possibilité d'effectuer des prestations de paiement à travers des terminaux de paiement électronique (TPE) déployés par Algérie poste aussi bien que par les banques affiliées au GIE monétique". Selon la même source, "cette interopérabilité a été concrétisée suite à la performance et la sécurisation des deux systèmes monétiques, répondant aux normes et standards internationaux, résultat d'un travail effectué au niveau d'Algérie Poste depuis la fin de l'année 2015".

R. E.

## RÉGIME FISCAL DES HYDROCARBURES

### Il sera séparé des lois de finances

L'amendement de la loi organique 18-15 relative aux lois de finances, séparant le régime fiscal des activités amont liées au secteur des hydrocarbures des lois de finances, a été publié au dernier Journal officiel (n° 78). Cet amendement a été introduit à travers l'article 18 de la loi organique 19-09 modifiant et complétant la loi organique 18-15 relative aux lois de finances, lequel stipule que "seules les lois de finances prévoient des dispositions relatives à l'assiette, aux taux et aux modalités de recouvrement des impositions de toute nature ainsi qu'en matière d'exonération fiscale", tout en précisant que le régime fiscal de ces activités peut être régi par "une loi particulière".

L'amendement, qui permettra ainsi au nouveau projet de loi sur les hydrocarbures de prévoir des dispositions fiscales, exclut, cependant, de cette séparation les exonérations fiscales qui restent exclusivement régies par les lois de finances.

Les ministres de l'Energie, Mohamed Arkab, et des Finances, Mohamed Loukal, avaient indiqué, devant les députés, que cette séparation du régime fiscal du secteur des hydrocarbures en amont des lois de finances

allait inciter les investisseurs étrangers à venir en Algérie et n'aura aucune incidence sur le niveau de la fiscalité pétrolière.

"L'introduction de dispositions fiscales dans le projet de loi sur les hydrocarbures donnera un signal fort aux investisseurs étrangers sur la stabilité des textes législatifs du pays et permettra d'améliorer le climat des affaires en Algérie", soulignait Arkab. L'amendement vient ainsi annuler les nombreuses interventions dans la fiscalité relative aux hydrocarbures, notamment dans les activités amont. La séparation du régime fiscal des hydrocarbures des lois de Finances "n'est pas une invention algérienne puisque de nombreux pays ont eu recours à des amendements similaires dans le cadre des réformes législatives adoptées après la crise pétrolière mondiale en 2014", avait fait remarquer le ministre.

Concernant le contrôle budgétaire du Parlement sur la fiscalité relative aux hydrocarbures, le ministre avait souligné que le ministère des Finances allait poursuivre, normalement, sa mission de contrôle et de prospection en ce qui concerne le recouvrement fiscal.

De son côté, Loukal avait affirmé que l'amendement introduit visait uniquement à rendre le régime fiscal du secteur des hydrocarbures "plus attractif et moins bureaucratique", et à imprimer une certaine flexibilité aux mouvements des investissements directs étrangers (IDE).

Plus de 80% des pays producteurs et exportateurs du pétrole avaient revu leurs régimes fiscaux après la chute des prix du pétrole dès 2014, rappelait Loukal.

Amendée en 2018 à travers l'introduction de réformes de fond, la loi organique 84-17 relative aux lois de Finances autorisait, en son article 13, la possibilité de légiférer dans la fiscalité à travers d'autres textes que les lois de Finances, notamment en ce qui concerne la loi sur les hydrocarbures. Cette possibilité a été annulée par l'article 18 de la loi 18-15.

L'amendement entré en vigueur ce jeudi constitue ainsi un retour à ce qui était en vigueur au titre de la loi 84-17 concernant la possibilité d'instituer des législations fiscales distinctes des lois de Finances, notamment dans le secteur des hydrocarbures.

R. E.

EL-OUED, 1RE ÉDITION DU « CAMPEMENT THURAYA D'ASTRONOMIE »

# Développement des activités d'astronomie en milieu scolaire nécessaire



Les participants à la 1re édition du Campement Thuraya d'astronomie, à El-Oued, qui a pris fin lundi 9 décembre, ont appelé à développer les activités scientifiques d'astronomie en milieu scolaire en vue d'imprégner les élèves des notions élémentaires de cette science.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le président de l'association Ibn Al-Haythem des sciences et d'astronomie et membre de l'Union arabe des sciences spatiales et d'astronomie, Zineddine Zeroual, a estimé que l'intérêt de consolider cette approche à travers la création de clubs d'astronomie au niveau des établissements éducatifs est de susciter l'intérêt des élèves à ce volet scientifique et d'ancrer cette culture dans la société, notamment en milieu des jeunes,

mettant en exergue l'importance de la création de clubs de recherches sur l'astronomie au niveau des établissements de jeunes en vue, dit-il, de développer des activités s'intéressant aux sciences à caractère professionnel et qui contribueront à l'éveil sur ce genre de sciences, en plus d'encourager l'organisation de manifestations de sensibilisation de proximité sur l'astronomie.

Pour sa part, le chargé de communication à l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), Abdelhamid Bouhala, a signalé que les services de l'Office ont tenu à être un partenaire permanent et à accompagner les associations et organismes activant dans la recherche scientifique, notamment l'astronomie, vu l'importance de ces activités scientifiques spécialisées dans la dynamisation de la vie scientifique en milieu juvénile, notamment en termes de développement intellectuel et scientifique, précisant, à ce titre, que l'ONCI envisage de signer des conventions de partenariat avec des associations et instances activant dans le domaine de l'astronomie et dans d'autres activités à caractère scientifique et académique, soulignant que cette démarche

tend à impulser la vie scientifique en milieu des jeunes.

Cette rencontre a donné lieu à la mise en place de quatre ateliers d'application sur l'observation astronomique, la photographie astronomique, la formation d'amateurs en astronomie et le calcul astronomique, a indiqué l'APS, ajoutant que des communications ayant trait aux « notions sur l'astronomie et les phénomènes astronomiques », « le calcul astronomique et l'observation lunaire », « les techniques de photographie astronomique », « la dynamisation des activités d'astronomie en milieu scolaire », ainsi que la projection de films documentaires au planétarium mobile et l'observation de la lune au niveau de certaines communes limitrophes, ont figuré au programme de ce campement (5-9 décembre).

Mis sur pied par l'ONCI, avec le concours du Centre de recherches en astrophysique et géophysique, ce campement a regroupé, à la maison de jeunes de la cité des 300 logements à El-Oued, plus de 50 participants issus de six wilayas du pays.

B. M.

OUARGLA, PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE 2020

## Proposition de 23 projets des ressources en eau

Dans le cadre du plan de développement de 2020, pas moins de 23 projets relevant du secteur des ressources en eau dans la wilaya d'Ouargla ont été proposés, ont indiqué les responsables locaux du secteur.

Le directeur de wilaya des ressources en eau, Noureddine Hamidatou, a précisé à l'APS que les propositions ont été transmises au ministère des Finances avec des précisions sur l'impact positif de ces projets sur les populations locales, sachant que le ministère de tutelle a promis d'évaluer la majorité des projets, signalant que parmi ces opérations, la réhabilitation et la réalisation de réseaux d'assainissement dans la commune d'El-Alia (daïra d'El-Hedjira) qui présente une grande détérioration

et de nombreuses fuites d'eaux usées, en plus de la réalisation de sept châteaux d'eau dans différentes régions de la wilaya, ajoutant qu'elles concernent aussi la réalisation de deux stations de traitement de l'eau à Touggourt et Mégarine et la réhabilitation de stations d'épuration des eaux usées.

Cette année, le secteur avait bénéficié de deux importants projets, à savoir la rénovation du tronçon détérioré de la canalisation d'adduction sur 9.200 mètres dans la zone de Sidi-Mahdi (commune de Nezla), et la réalisation d'un réseau d'eau potable au niveau du nouveau pôle urbain de la commune d'Aïn-Beïda sur plus de 6.000 mètres avec réalisation d'un château d'eau de 1.000 m3, a rappelé l'APS.

Selon le même responsable, les projets du secteur ont permis au secteur d'atteindre un taux de raccordement de 98% pour le réseau d'eau potable et de 87% pour le réseau d'assainissement.

La wilaya recense 896 puits d'eau, dont 133 destinés à l'alimentation en eau potable (AEP), 28 puits au secteur de l'industrie et 735 autres à celui de l'agriculture, en plus d'un réseau d'AEP de 2.455 km avec 125 châteaux d'eau d'une capacité cumulée de 108.520 m3, a fait savoir l'APS, ajoutant qu'elle compte aussi un réseau d'assainissement de 1.700 km, 89 stations de relevage, trois stations de traitement et d'épuration des eaux usées et deux stations de traitement lagunaire.

APS

ALGER

## Traitement de 3.000 affaires de criminalité urbaine en novembre

Les services de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger ont traité, en novembre dernier, près de 3.000 affaires de détention et d'usage de drogues et de port d'armes blanches prohibées, impliquant environ 4.000 suspects, a indiqué, mercredi 11 décembre, un communiqué de la cellule d'information de la Sûreté de wilaya.

« Dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, les services de la Police judiciaire ont traité, en novembre écoulé, 2.976 affaires qui se sont soldées par l'arrestation de 3.590 suspects, dont 1.610 dans des affaires de détention et d'usage de drogues et de comprimés psychotropes, 323 autres impliqués dans des affaires de port d'armes blanches prohibées et 1.657 autres dans diverses affaires », a précisé le communiqué. Parmi les affaires traitées, figurent 581 affaires relatives à l'atteinte aux personnes, 376 autres relatives à l'atteinte aux biens, selon le même communiqué qui précise que concernant les délits et crimes contre la famille et les mœurs, les mêmes services ont traité 29 affaires et 490 autres relatives aux crimes et délits contre la chose publique, en sus de 61 affaires liées aux crimes à caractère économique et financier.

Pour ce qui est des affaires de port d'armes blanches prohibées, 300 individus ont été présentés devant les juridictions compétentes, dont 28 mis en cause ont été placés en détention provisoire, lit-on dans le communiqué. S'agissant de la lutte contre les stupéfiants, 1.431 affaires impliquant 1.610 individus ont été traitées, ce qui a permis la saisie de 6.458 kg de cannabis, de 10.535 comprimés psychotropes, de 2,4 grammes de cocaïne, de 3,52 g d'héroïne, et de 78 flacons d'une solution anesthésiante. Un communiqué complémentaire a fait état de la saisie, par les services de la 4e Sûreté urbaine relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Bab El-Oued, de 2.450 comprimés psychotropes, de deux voitures touristiques et l'arrestation de 3 mis en causes, membres d'un réseau criminel activant dans le trafic des psychotropes. La cellule de l'information de la sûreté de wilaya a relevé plus de 200 opérations de contrôle des activités commerciales réglementées dans le cadre des activités de Police générale et la réglementation durant le même mois de l'année en cours, outre l'application de 10 décisions de fermeture par les autorités compétentes. En matière de prévention routière, les services de la sûreté publique ont enregistré, lors de la même période, quelque 17.357 contraventions routières, suite à quoi, 6.132 permis de conduire ont été saisis et 76 accidents graves ont été recensés, faisant 3 morts et 80 blessés. Imputant la majorité des accidents de la circulation notamment au non-respect du code de la route, les services de la sûreté publique de la wilaya d'Alger ont effectué 906 opérations de maintien de l'ordre public.

APS

KHENCHELA, RÉGION DES AURÈS

# Route double voie vers Batna, « artère vitale pour la région des Aurès »

*En visite de travail dans la wilaya de Khenchela, le ministre des Travaux publics et des Transports, Mustapha Kouraba, a affirmé, début décembre à Khenchela, que le projet de réalisation de la route à double voie Khenchela-Batna sera « une artère vitale pour la région des Aurès ».*

PAR BOUZIANE MEHDI

Lors de la présentation d'un exposé détaillé sur ce projet au ministre en visite d'inspection dans la wilaya, M. Kouraba a déclaré être « venu aujourd'hui annoncer aux habitants des deux wilayas de Khenchela et Batna que les services du Premier ministre avaient donné leur accord pour l'inscription du projet de réalisation de la double voie sur une distance de 70 km, pour une enveloppe financière globale de 10,3 milliards DA », expliquant que l'opération ouvrira des perspectives économiques prometteuses aux deux wilayas et sera un point de jonction entre les wilayas du Sud et du Nord, poursuivant que cette route offrira aux opérateurs économiques et à la population de la région



un accès rapide à l'autoroute Est-Ouest.

S'agissant du raccordement de la wilaya de Khenchela à la voie ferroviaire, le ministre a indiqué que son département examine la proposition de réalisation d'une ligne ferroviaire reliant Khenchela à Oum El-Bouaghi, ajoutant que la conjoncture financière du pays a conduit son ministère à annuler l'étude de réalisation d'une

voie ferroviaire double entre Khenchela et Oum El-Bouaghi, qui nécessite un financement de 51 milliards DA, a indiqué l'APS, ajoutant que le ministre a, en outre, souligné que l'Etat « poursuit sa politique d'extension et la réhabilitation du réseau routier par la mobilisation de 150 milliards DA durant les trois prochaines années ».

B. M.

NAAMA, RÉFECTION DES CHEMINS DE WILAYAS ET VICINAUX

## Nouveau programme doté de 40 milliards DA

Au titre du nouveau programme de 2020 pour la prise en charge d'opérations de réfection et de maintenance des chemins de wilayas et vicinaux, notamment dans le Grand Sud algérien et les Hauts-Plateaux, une enveloppe financière de l'ordre de 40 milliards de dinars a été allouée, a annoncé le ministre des Travaux publics et des Transports, Mustapha Koraba, affirmant, en inspectant des chantiers de confortement et de rénovation de plusieurs axes routiers dans le cadre de la deuxième et dernière journée de sa visite dans la wilaya que son département ministériel accorde un grand intérêt au programme de 2020 comportant des projets de réhabilitation et de modernisation des axes routiers endommagés par les intempéries surtout ceux situés dans le sud du pays, les Hauts-Plateaux et dans les zones frontalières. A ce propos, le ministre a fait part de la prise en charge totale de la route sur la bande frontalière du territoire de Naâma reliant l'extrême nord-ouest de la wilaya au sud-ouest sur une distance de 630 kilomètres, soulignant que les affectations budgétaires

nécessaires seront mobilisées au titre de l'exercice prochain pour l'achèvement des travaux d'ouverture de pistes et leur aménagement, ainsi que le revêtement de 112 km restants de cet axe important.

Concernant le programme de confortement, d'aménagement et de dédoublement des routes nationales, dont la RN 6 dans son tronçon reliant les wilayas de Naâma et de Béchar, Mustapha Kouraba a indiqué qu'un budget a été débloqué au titre du programme de l'exercice prochain pour la réalisation des tronçons restants du dédoublement de cette voie, ajoutant qu'en visitant le chantier de réhabilitation du chemin de wilaya 5 (CW 5) en cours pour la prise en charge de 20 km de cet axe dans son tronçon reliant les communes de Sfisifa et Djenine Bourezk, qui enregistre un taux d'avancement de 60%, le ministre a insisté sur l'accélération du rythme des travaux et la réduction des délais de réception du projet, surtout que la région enregistre durant la période hivernale des crues des oueds ce qui nécessite de corriger les points noirs en urgence en accordant un intérêt à

la maintenance périodique de ces accès pour désenclaver les régions éloignées de la wilaya.

Des sommes considérables ont été consacrées par l'Etat pour la réalisation de projets de réfection et de modernisation des routes, déclarant que « l'enjeu actuel est de promouvoir la réalisation de ces infrastructures pour assurer leur pérennité », a relevé le ministre qui a inspecté, dans la commune de Tiout, le chantier de modernisation de la Route nationale (RN 6) longue de 13 km entre Hadjadj et Essam, dont les travaux tirent à leur fin, et à cette occasion, il a exprimé sa satisfaction quant à la qualité des travaux.

Selon l'APS, M. Koraba s'est enquis de la marche des travaux de réalisation d'un ouvrage d'art et de correction torrentielle au niveau de la région de Draâ Essaâ lancés dernièrement, insistant sur le respect des normes en vigueur de réalisation de telles infrastructures qui revêtent une importance capitale, surtout que la région forme le point d'intersection d'oueds.

APS

ORAN

## Séminaire international sur la formation des formateurs

Les travaux du séminaire international sur « l'éducation et la formation des formateurs à l'ère du numérique et des TIC » ont débuté, dimanche 24 novembre à l'université d'Oran 1 Ahmed-Benbella.

La 8e rencontre internationale du réseau international des établissements de formation des formateurs enregistre la présence de 140 chercheurs et académiciens de différentes universités du pays ainsi que des représentants d'entreprises et institutions activant dans le domaine de l'éducation et de la formation de 27 pays d'Europe, d'Afrique, du monde arabe et du Canada.

Dans son intervention d'ouverture des travaux, le recteur de l'université Oran 1, le professeur Abdelbaki Benziane, a souligné que cette rencontre est une opportunité pour approfondir la recherche dans les méthodes d'enseignement, des moyens pédagogiques, de la contribution du numérique dans la formation ainsi que les systèmes d'évaluation en vue de leur modernisation.

Le même intervenant a souligné que ce séminaire permettra l'échange d'idées et d'expériences en matière de formation des formateurs, véritable enjeu actuel pour faire face au manque des personnels, comme il devra répondre aux attentes de modernisation et des enjeux actuels et futurs.

Par ailleurs, il a insisté sur la volonté et la détermination de l'université d'Oran 1 et du réseau international des établissements de formation des formateurs à promouvoir la recherche dans le domaine de l'éducation, à développer la formation de base et continue des formateurs.

L'assistance a suivi, au début du séminaire, une intervention du chercheur Thierry Karsenti de l'université de Montréal (Canada) sur « la performance numérique : nécessité à tous les enseignants », dans laquelle il a mis en exergue l'importance de relever le niveau de compétence des enseignants dans le domaine du numérique pour améliorer leur prestation pédagogique et professionnelle.

Les travaux du séminaire se sont poursuivis au niveau de sept ateliers dédiés à plusieurs thématiques, dont « La formation de base et continue des enseignants », « L'approche pédagogique de l'innovation et des compétences », « Les enjeux culturels du système éducatif » et « Le développement durable ».

Le séminaire est organisé par l'Université d'Oran 1 en collaboration avec l'université de Montréal (Canada), rappelle-t-on.

APS

SOUDAN

# Une révolution d'anonymes

Ce jeudi 19 décembre marque le premier anniversaire du début de la révolution soudanaise. En avril dernier, elle provoquait la chute du régime d'Omar el-Béchir, en place depuis trente ans.



chose de très fort. Et puis les gens se sont mis à faire le lien avec les crises des marges du pays, le Darfour, le Nil bleu ou les monts Nouba. Il fallait construire quelque chose d'assez fort pour contrer le racisme du régime. » Mais aujourd'hui, beaucoup de membres de ces comités de résistance sont « amers », ajoute Sarra Majdoub. Les militaires étant toujours au pouvoir, ce qui prédomine est « un sentiment d'expropriation ». Mais ils ont aussi en tête, rappelle-t-elle, une expression soudanaise qui évoque le « long souffle » des révolutions. Ce qui indique, avec poésie, que tout n'est peut-être pas fini.

Une révolution amorcée puis menée, pour l'essentiel, par le peuple des villes du Soudan. Comme toujours dans les révolutions populaires, depuis 1789 en France jusqu'à 2019 au Soudan, la flamme mettant le feu à tout un système peut paraître anodine. En l'occurrence, il s'agit de la hausse du prix du pain, dans un Soudan déjà durement touché par l'isolement politique et économique d'un régime qui n'avait, à ce moment-là, plus beaucoup de marge de manœuvre.

C'est alors qu'ont surgi sur la scène politique ces acteurs anonymes appelés dans le pays les « comités de résistance de quartier », rassemblant des citoyens familiers, vivant dans le même pâté de maison ou dans la même rue. « On voyait toutes sortes de gens, explique la chercheuse Sarra Majdoub, qui a passé plusieurs mois cette année auprès d'eux. Mais on va dire que ceux qui prenaient les devants étaient des jeunes hommes et des jeunes femmes, avec des capacités, des réseaux et une certaine agilité. Ce ne sont pas des gens qui avaient des ambitions de carrière militante. Ils avaient surtout un savoir-faire, né comme ça, du bas, de la pratique quotidienne de la ville, de la mobilisation, de la désobéissance civile, répondant à des questions comme : "Comment va-t-on faire ? Comment va-t-on se protéger contre la répression au quotidien ?" »

## Éclatement de la colère

C'est le 19 décembre 2018 que la colère éclate partout. D'abord dans la cité ouvrière d'Atbara, dans le Nord,

puis la ville voisine de Dongola, à Port-Soudan, dans l'est du pays, à El Obeid dans le centre, et évidemment à Khartoum, la capitale. On manifeste, on défile dans les rues. Mais surtout, on s'organise autour de chez soi, avec un mot d'ordre central.

« Au début, l'objectif était vraiment la chute matérielle et effective du régime, raconte Sarra Majdoub. Ils scandaient "Tasgot bas !", c'est-à-dire : "Tu t'en vas, c'est tout." Il fallait que le régime chute, point final. On s'organisait surtout la nuit. Les gens se retrouvaient, faisaient le bilan au jour le jour de la mobilisation, de ce qui se passait ici ou là, des reflux de la répression. »

Si les personnalités de l'Association des professionnels soudanais, l'aile politique de la contestation, mène la bataille de l'organisation, elle s'appuie sur les comités, où les Soudanais débattent, se disputent parfois, se mettent d'accord sur les prochaines étapes à franchir. « C'est vraiment un modèle très intéressant, enchaîne Sarra Majdoub. Leur travail consistait à décider comment s'organiser concrètement, quelle tactique développer, quelle méthode utiliser pour occuper telle place, pour se rendre à telle marche. C'était vraiment, à la fois logistiquement et politiquement, le lieu-clé de la mobilisation. »

La suite est désormais connue. Le 11 avril, Béchir est renversé par une révolution de palais, un coup d'État militaire mené par plusieurs généraux, appuyés par les omniprésentes Forces de soutien rapide de l'ancien

chef janjawid Mohamed Hamdan Dagalo, dit « Hemeti », qui se révèle l'homme-clé de la manœuvre. Du coup, les militaires - les paramilitaires, surtout - prennent la situation en main. Ils répriment dans le sang, début juin, le rassemblement festif et politique qui se tenait devant le quartier général de l'armée, épicentre de la révolution, depuis des semaines. Sous la pression internationale et face à la montée des tensions, début juillet, un compromis est finalement trouvé. Le Soudan entre alors dans une phase de transition, supposant un partage du pouvoir entre civils et militaires. Un compromis qui, pour l'instant, se déroule dans une paix relative.

## Une nouvelle idée du Soudan

Mais ce qui est né durant cette révolution, insiste Sarra Majdoub, est une nouvelle idée du Soudan chez les gens ordinaires. « Le régime en place était racialisé. Il considérait que ceux-ci sont moins Soudanais que ceux-là, donc on peut les réprimer, on doit leur faire la guerre, etc., explique-t-elle. C'est pourquoi, au sein des Comités, il y a eu un retour très fort de la question de la "soudanéité", pour le dire vite, de la question de savoir ce que signifie "être Soudanais". Et ce qui a émergé, c'est un Soudan pour tous, c'est-à-dire l'idée de bâtir finalement une nouvelle "soudanéité", ou plutôt de la raviver, cette même "soudanéité" qui a amené l'indépendance du pays, qui était motrice en 1924 lors d'une ancienne révolte... C'était quelque

ÉTATS-UNIS

## Donald Trump empêché, bientôt en procès devant le Sénat

La Chambre des représentants, dominée par les démocrates, s'est prononcée en faveur de l'« impeachment » du président américain Donald Trump pour « abus de pouvoir » et pour entrave à la bonne marche du Congrès, par 230 voix contre 197. Désormais, il appartient au Sénat, dominé par les républicains, de juger Donald Trump.

À l'heure actuelle, aucune date n'a encore été annoncée pour la tenue de ce procès qui s'annonce historique. Mais selon des bruits de couloirs, il pourrait débiter très rapidement, c'est-à-dire en janvier 2020. Il faut rappeler que dans moins d'un an maintenant se tiendra l'élection prési-

dentielle. Les républicains doivent, donc, choisir entre un procès long, qui épuiserait les démocrates et les obligerait à se centrer sur ce procès, mais ce qui pourrait également influencer les électeurs, et un procès court, voire expéditif, pour écarter le plus rapidement cette question de la campagne électorale.

Pour l'instant, les discussions sont toujours en cours. Mitch McConnell, le chef de la majorité républicaine au Sénat, ne s'est toujours pas prononcé. En attendant, le camp démocrate met la pression. La question maintenant selon Adam Schiff, qui a dirigé l'enquête contre Donald Trump en tant que président de la commission du

renseignement, c'est : « Le Sénat va-t-il faire son devoir ? Les sénateurs vont-ils respecter leur serment ? »

Car il est de notoriété publique que le camp républicain compte acquitter Donald Trump dans une procédure qu'il qualifie de « blague absolue » ou encore de « supercherie », une accusation qui ne s'appuierait sur « aucun fait », motivée par « la haine » des démocrates à l'égard de Donald Trump selon l'intéressé.

Pour rappel, jamais dans l'histoire politique des États-Unis un président n'a été destitué suite à un procès au Sénat.

Agences

LIBAN

## Michel Aoun charge Hassan Diab de former un nouveau gouvernement

L'universitaire et ex-ministre de l'Éducation Hassan Diab, qui a reçu l'appui du puissant mouvement chiite Hezbollah, a été chargé ce jeudi 19 décembre de former un gouvernement par le président de la République Michel Aoun. Le président libanais, Michel Aoun, a lancé ce jeudi des consultations parlementaires, plusieurs fois reportées, pour choisir un chef de gouvernement à la place de Saad Hariri, qui a démissionné fin octobre sous la pression des manifestants. Comme pressenti, son choix s'est porté sur Hassan Diab pour le poste de Premier ministre. Ingénieur peu connu du grand public, Hassan Diab a été ministre de l'Éducation dans un cabinet dominé par le Hezbollah et ses alliés en 2011. Un gouvernement formé après l'effondrement d'une coalition déjà dirigée à l'époque par Saad Hariri, qui a annoncé mercredi qu'il n'était pas candidat à sa propre succession.

## Équilibre entre les différentes communautés religieuses

Le système politique du Liban multi-confessionnel est conçu pour garantir un équilibre entre les différentes communautés religieuses, avec un Premier ministre sunnite en principe soutenu par les principaux dirigeants de sa communauté.

Reste que plusieurs d'entre eux — dont Saad Hariri et son mouvement, le Courant du futur — n'ont pas apporté leur soutien à Hassan Diab. Des hauts responsables du Courant du futur ont dit qu'ils pourraient ne pas faire partie du prochain gouvernement, faisant craindre l'émergence d'un clivage susceptible de compliquer la mise en œuvre des réformes demandées par les contestataires et la communauté internationale. Au bord de l'effondrement économique, le Liban vit depuis le 17 octobre au rythme d'un soulèvement populaire inédit contre l'ensemble de la classe dirigeante, accusée de corruption et d'incompétence. Les manifestants réclament la formation d'un cabinet de technocrates indépendants du sérail politique au pouvoir depuis la fin de la guerre civile (1975-1990).

Agences

LIGUE 1 (15E J) : CLÔTURE AUJOURD'HUI DE LA PHASE ALLER

# Le Chabab pour fêter son titre honorifique

*Le CR Belouizdad, leader incontestable du Championnat, accueillera aujourd'hui le MC Oran, dans ce qui sera le choc de cette 15e et dernière journée de la phase aller, alors que son dauphin, le MC Alger, effectuera un déplacement périlleux à Constantine pour défier les Sanafir.*



FOOTBALL

## Les clubs et les fédérations appelés à revenir à la formation de base

LIGUE 1 (15E J) : CLÔTURE AUJOURD'HUI DE LA PHASE ALLER

## Le Chabab pour fêter son titre honorifique

Le CR Belouizdad, leader incontestable du Championnat, accueillera aujourd'hui le MC Oran, dans ce qui sera le choc de cette 15e et dernière journée de la phase aller, alors que son dauphin, le MC Alger, effectuera un déplacement périlleux à Constantine pour défier les Sanafir.

PAR MOURAD SALHI

Solide leader avec 28 points et quatre longueurs d'avance sur son dauphin le MC Alger, le club phare de Laâouiba sera face à un sérieux client, à savoir le Mouloudia d'Oran qui souffle le chaud et le froid depuis le début de la saison. Les Belouizdadis ont besoin d'une victoire aujourd'hui pour valider officiellement leur titre honorifique de champion d'automne. Arrêté dernièrement dans son élan, le Chabab aura comme objectif aujourd'hui de renouer avec la victoire et garder la distance avec les concurrents directs. L'entraîneur Abdelkader Amrani refuse de sous-estimer l'adversaire et confirme que ce match sera abordé comme tous les matchs précédents.

Les gars d'El-Hemri, qui ont été surpris sur leurs bases et devant leur public par l'ASO Chlef, se présenteront du côté de Laâouiba avec la ferme intention de réussir un bon exploit, ce qui va leur permettre de rester en course pour une place sur le podium. Les Hamraoua sont animés d'une bonne volonté de relever le défi, mais ce n'est pas évident face à un adversaire qui n'a cédé aucun point sur ses bases.

L'autre affiche de cette journée se jouera au stade Chahid Hamlaoui à Constantine entre le CS



Constantine et le MC Alger, dans une belle affiche qui s'annonce indécise et ouverte à tous les pronostics. Le Mouloudia d'Alger, qui reste sur une belle qualification aux quarts de finale de la Coupe arabe, au détriment des Forces aériennes d'Irak, veut se concentrer, désormais, sur les affaires locales.

Dauphin du Championnat avec 24 points dans son escarcelle, le Doyen n'aura pas la tâche facile face à une équipe du CSC qui mise également sur une place sur le podium. Sans entraîneur depuis le départ du Français Bernard Casoni, le Mouloudia sera mis à rude épreuve.

De son côté, le CS Constantine, qui s'est hissé à la quatrième place au classement avec 19 points, se présentera sur ses bases et devant son public avec la ferme intention de l'emporter pour rester du coup en contact avec le peloton de tête. Emmenés par le fidèle entraîneur, le Français Denis Lavagne, les Sanafir ne veulent pas rater cette belle opportunité qui va leur permettre de terminer la phase aller en beauté.

De son côté, la JS Kabylie, auteur d'un match nul à l'extérieur face au CA Bordj Bou-Arreridj, aura aujourd'hui une belle occasion pour ajouter trois points à son escarcelle et se rapprocher davantage de la tête. Avec deux autres matchs en retard, les Canaris peuvent espérer mieux cette saison. Idem pour l'ASO Chlef, auteur d'une importante victoire à l'extérieur face au MCO. Les hommes de Samir Zaoui auront l'avantage de recevoir le CA Bordj Bou-Arreridj sur leurs bases et devant leurs inconditionnels pour glaner la totalité des points, ce qui va leur permettre de s'éloigner du danger. Mais atten-

tion, les Criquets sous la houlette de l'entraîneur français Franck Dumas voyagent bien cette saison. L'USM Alger, vainqueur du derby algérois face au Chabab, se rendra à Bel-Abbès pour défier l'USM Bel-Abbès, auteur d'un retour remarquable en cette fin de la phase aller. Dans la lutte pour le maintien, le Paradou AC tentera de profiter de la venue de l'AS Ain-M'lila pour confirmer sa dernière belle victoire face au Nasria (3-1). En difficultés, l'ES Sétif aura, elle aussi, l'occasion de s'éloigner de la zone rouge, en recevant sur son jardin la JS Saoura.

M. S.

### Programme des matchs

**Alger (stade 20-Août)** : CR Belouizdad-MC Oran  
**Biskra (stade 18-Février)** : US Biskra-NA Hussein Dey  
**Tizi-Ouzou (stade 1er-Novembre)** : JS Kabylie- NC Magra  
**Sétif (stade 8-Mai-45)** : ES Sétif-JS Saoura  
**Alger (stade Omar Hamadi)** : Paradou AC-AS Ain M'lila  
**Chlef (stade Mohamed-Boumezzeg)** : ASO Chlef-CA Bordj Bou Arreridj  
**Constantine (stade Chahid Hamlaoui)** : CS Constantine-MC Alger  
**Bel-Abbès (stade 24-Février)** : USM Bel Abbès- USM Alger

CLASSEMENT FIFA

## L'Algérie termine l'année au 35<sup>e</sup> rang

La sélection algérienne de football, sacrée championne d'Afrique 2019, s'est maintenue au 35<sup>e</sup> rang du classement FIFA du mois de décembre, publié jeudi par la Fédération internationale de football (FIFA) sur son site officiel. L'équipe nationale

reste sur deux victoires de rang en qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, contre respectivement la Zambie (5-0) à Blida et le Botswana (1-0) à Gaborone pour le compte des deux premières journées du groupe H, disputées au mois de

novembre. Au niveau africain, les hommes de Djamel Belmadi sont logés à la quatrième position, derrière respectivement le Sénégal (20e), la Tunisie (27e) et le Nigeria (31e). Le Top 10 mondial est toujours dominé par le trio Belgique-France-Bésil.

**Top 10 africain** : 1- Sénégal (20e) au niveau mondial 2- Tunisie (27e) 3- Nigeria (31e) 4- Algérie (35e) 5- Maroc (43e) 6- Ghana (47e) 7- Egypte (51e) 8- Cameroun (53e) 9- Mali (56e) -- RD Congo (56e).

APS

EN U16

### L'Algérie, avec la France et l'Argentine

L'Algérie est officiellement invitée au Tournoi mondial de Montaigu pour les U16 l'an prochain. Les Algériens seront dans le groupe A, avec la France, l'Argentine et le Mexique, soit l'hôte de la compétition et les deux finalistes du dernier tournoi. Dans le second groupe, on trouvera le Brésil, le Portugal, l'Angleterre et le Japon. Pour rappel, il s'agit d'un des tournois les plus relevés de la planète où de nombreuses stars mondiales ont été repérées.

MERCATO

### Galatasaray ne compte pas vendre Feghouli

Malgré sa première partie de saison un peu difficile, l'ailier algérien Sofiane Feghouli devrait rester au Galatasaray durant la prochaine période de transfert et ne serait pas à vendre. Selon la presse turque, l'entraîneur du club Fatim Terim est satisfait de ce que l'international algérien propose depuis le début de saison et les dirigeants du club ne comptent pas le vendre malgré son salaire qui est l'un des plus gros en Turquie. Feghouli, qui n'a pas eu beaucoup de repos après la CAN, a eu quelques pépins physiques avant de retrouver toutes ses capacités et montrer un joli visage comme dernièrement en coupe lorsqu'il a marqué un but.

PROFESSIONNALISME

### Les Clubs insistent pour un statut particulier

Le patron de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, s'est réuni, hier 18 décembre, avec les présidents de clubs pour discuter de quelques points importants : les droits TV, le mercato hivernal, mais surtout le statut des clubs professionnels. La président de la LFP a annoncé qu'une commission technique sera mise en place pour informer les autorisés « de l'échec de ce professionnalisme et de chercher des solutions. La DNCG a donné des chiffres qui donnent à réfléchir, cette commission sera composée de représentants des clubs, des spécialistes de la gestion administrative et juridique et sportive, elle existait en 2013 mais elle a été enterrée à cause des changements fréquents des ministres. » Au sujet de la nouvelle administration créée par la FAF, la DNCG, afin de régler les problèmes financiers et administratifs des clubs, Abdelkrim Medouar dira : « Si elle était là on ne serait pas arrivés à cette situation, ça aurait fonctionné de la meilleure des façons. Aujourd'hui nous sommes face à de nombreux soucis, les clubs ne peuvent pas payer la Cnas, l'IRG et tout ce qui suit, c'est inaccessible, il faut tout revoir. »

Concernant les autres points de la réunion, les présents ont rappelé les retards de paiement de l'ENTV. Les présidents de clubs demandent à ce qu'il puisse recruter cinq joueurs durant ce mercato d'hiver, c'est le président de la Ligue qui en fera demande au Bureau fédéral le 24 de ce mois. Une requête étonnante des dirigeants de formations algériennes ; ces derniers réclament un statut spécial, plus de financement étatique pour sortir de la crise économique dans laquelle ils sont plongés, mais ils veulent aussi pouvoir recruter plus de joueurs en janvier...

APS

FOOTBALL

## Les clubs et les fédérations appelés à revenir à la formation de base

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheïreddine Zetchi, a appelé les clubs de football et les fédérations sportives à revenir à la formation de base et choisir les meilleurs éléments loin du népotisme, citant l'exemple de l'Académie du Paradou qui a formé d'excellents joueurs ayant brillé avec leurs clubs européens et l'équipe nationale.



S'exprimant en marge de la cérémonie de signature de protocoles d'accord avec quatre fédérations nationales et le ministère de la Jeunesse et des Sports pour l'exploitation des infrastructures et installations sportives, M. Zetchi a exhorté "les fédérations sportives et les clubs de football à revenir à la formation de base et choisir les meilleurs éléments, en laissant les entraîneurs travailler tranquillement sans népotisme". A cette occasion, M. Zetchi a évoqué son expérience à la tête du club Athlétique Paradou et son académie de football qui a donné des joueurs ayant contribué au sacre de l'équipe nationale à la CAN 2019. "Nous œuvrons actuellement à

reproduire l'expérience de l'académie du Paradou au niveau de la FAF. Nous nous engageons à créer de véritables écoles de formation à Sidi Belabes et à Ain Sefra (Naâma)", a fait savoir M. Zetchi, soulignant que "le Sud algérien regorge de talents qui méritent d'être valorisés". La FAF vient d'achever la première phase de réalisation du centre de formation de Tlemcen, a fait savoir M. Zetchi, précisant qu'un avis d'appel d'offres sera lancé pour entamer la deuxième phase des travaux qui devront prendre 18 mois. "Notre demande pour le lancement sans délais de la réalisation d'écoles de football a été acceptée par le ministère et le DT de la FAF a lancé une large opération de sélection pour

choisir 24 joueurs nés entre 2004-2005 et former une première promotion. L'opération a été lancée en août dernier et nous espérons voir émerger des talents pour les quatre prochaines années", a-t-il ajouté. Concernant le projet du centre de Sidi Bel-Abbès, le même responsable a indiqué qu'"une opération de sélection des benjamins nés entre 2006 et 2007 a été entamée au niveau de toutes les régions du pays pour attirer un grand nombre de joueurs pouvant atteindre 60 éléments". La FAF a conclu un accord avec une école espagnole pour superviser les jeunes talents à l'école de formation de Khemis Meliana (wilaya d'Ain-Defla). Relevant que les joueurs évoluant au centre de Sidi Bel-

Abbès seront encadrés par des techniciens de l'école sportive française, le même responsable a indiqué que la Fédération n'avait pas encore tranché entre l'école allemande ou argentine pour encadrer les jeunes de l'annexe du lycée sportif d'Ain-Sefra, l'objectif étant de "créer une expérience algérienne unique", a-t-il dit.

Pour le président de la FAF, "les enfants compétents seront pris en charge à travers le suivi médical, la nutrition et le volume horaire des entraînements", indiquant que l'Algérie "aura des champions dans d'autres disciplines car nous avons des talents dans différentes spécialités sportives".

Cet accord signé avec la FAF, en présence du président Zetchi, permettra de mettre en exploitation le centre de regroupement sportif de Sidi Bel-Abbès et l'annexe du lycée sportif d'Ain-Sefra (Naâma).

De son côté, le ministre a fait l'éloge de l'Académie du Paradou qui a formé plusieurs joueurs, et a exporté ses meilleurs footballeurs en Europe. Il y a des milliers de Boudaoui non seulement à Béchar, mais dans toutes les régions du pays, et il y a également de nombreux de Bensebaïni, non seulement à Constantine mais ailleurs, et les exemples sont nombreux.

APS

CAF AWARDS 2019

## Mahrez et Belaïli nommés pour le but de l'année

Les deux internationaux algériens Riyad Mahrez (Manchester City/Angleterre) et Youcef Belaïli (Ahly Djeddah/Arabie saoudite) ont été nommés pour le trophée du but de l'année par la Confédération africaine de football (CAF), dans le cadre de la 28e édition de CAF Awards. Le Mahrez a été retenu pour son but en demi-finale de la CAN-2019 face au Nigeria (2-1), inscrit sur coup franc direct dans le temps additionnel, et Belaïli pour sa réalisation contre la Guinée (3-0) en 1/8es de finale de la même

épreuve, marquée dans un angle fermé. Quatre autres buts ont été retenus par l'instance africaine, il s'agit de la Sud-africaine Amanda Mthandi face au Zimbabwe (tournoi de la COSAFA), le Malien Abdoulaye Diaby face à la Mauritanie (CAN-2019), le Malien Amadou Haidara face à l'Angola (CAN-2019) et le Congolais Idris Mbombo (Al-Hilal du Soudan) face à Nkana FC (Coupe de la Confédération). Le vote se fait auprès des internautes sur le site de la CAF.com.

Mahrez et Belaïli sont également nommés au titre du meilleur joueur africain, en compagnie d'un autre international algérien Ismaël Bennacer (Milan AC/Italie), selon la liste des dix finalistes dévoilée dernièrement par la CAF.

Belaïli figure dans la liste des 5 nominés dans la catégorie du joueur africain interclubs de la CAF, lui qui avait remporté la Ligue des champions d'Afrique avec son ancien club, l'ES Tunis. Rappelons que le sélectionneur national Djamel Belmadi, qui a

mené les Verts à remporter la CAN-2019 en Egypte, est nommé pour le trophée du meilleur entraîneur, au même titre que le coach du Sénégal, finaliste de la CAN-2019, Aliou Cissé, ou encore le Tunisien Moïne Chaâbani, qui a conduit l'ES Tunis à remporter les deux dernières éditions de la Ligue des champions. La cérémonie de la 28e édition de CAF Awards aura lieu le mardi 7 janvier 2020 à l'hôtel Citadel Azur de Hurghada (Egypte).

APS

## EVERTON

**Ibrahimovic avec Ancelotti ?**

Sur le point de s'engager avec Everton, Carlo Ancelotti pourrait débarquer sur les bords de la Mersey avec un joli cadeau. En effet, *The Telegraph* explique que Zlatan Ibrahimovic (38 ans), libre depuis son départ du Los Angeles Galaxy, réfléchit à effectuer une pige chez les Toffees pour y retrouver son ancien entraîneur. Annoncé de retour au Milan AC, l'attaquant suédois ne parvient toujours pas à s'entendre avec les dirigeants lombards sur la question financière. Un problème auquel peut remédier Everton, qui pourrait casser sa tirelire pour offrir à l'ancien Parisien un salaire à la hauteur de ses espérances.

## MONACO

**Badiashile prolonge**

Très souvent utilisé à l'AS Monaco en raison des problèmes défensifs connus par cette équipe, le défenseur central Benoît Badiashile (18 ans, 12 matchs en L1 cette saison) incarne l'avenir du club de la Principauté à ce poste. Et assez logiquement, les dirigeants monégasques ont décidé de le blinder en prolongeant le contrat du jeune talent français jusqu'en juin 2024 ce jeudi.

## LYON

**La piste Nzonzi prend du poids**

Avec les blessures du milieu de terrain Jeff Reine-Adélaïde et de l'attaquant Memphis Depay, indisponibles pour environ 6 mois, l'Olympique Lyonnais va se montrer actif lors du prochain mercato d'hiver en janvier. Outre la piste Kevin Gameiro sur le plan offensif, le club rhodanien étudie également le profil du milieu de terrain de l'AS Roma Steven Nzonzi (31 ans, 10 matchs en championnat cette saison) pour renforcer son entrejeu selon le quotidien *L'Equipe* ce jeudi. Actuellement prêté à Galatasaray, Nzonzi a été récemment mis à l'écart à cause de son comportement et toutes les parties concernées discutent pour mettre un terme à cette collaboration. Dans la foulée, l'OL aimerait en profiter pour le récupérer. Même si l'ancien joueur du FC Séville ne fait pas l'unanimité chez les décideurs lyonnais, le président Jean-Michel Aulas et l'entraîneur Rudi Garcia font le forcing pour son arrivée.

## REAL MADRID

**Zidane, un record dans les Clasicos !**

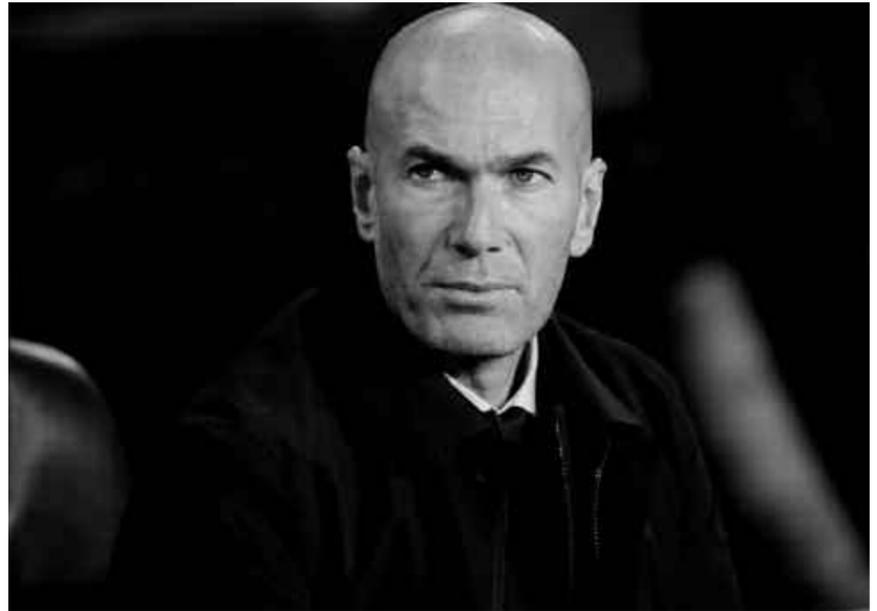
*Globalement convaincant, le Real Madrid a fait match nul (0-0) face au FC Barcelone au Camp Nou ce mercredi dans le Clasico au sommet de la Liga.*

**L'**occasion pour Zinédine Zidane de s'offrir un record ! D'après Opta, le technicien français est en effet devenu le premier entraîneur merengue à rester invaincu lors de ses 5 premiers Clasicos à l'extérieur toutes compétitions confondues (2 victoires, 3 nuls). Une belle performance !

**...impressionné par Valverde**

Véritable révélation de ce début de saison au Real Madrid, le milieu de terrain Federico Valverde (21 ans, 14 matchs et 2 buts en Liga cette saison) a été encore excellent mercredi lors du Clasico face au FC Barcelone (0-0) en Liga. Devant les médias, l'entraîneur des Merengue Zinédine Zidane a encensé l'international uruguayen.

*"Il est en forme. Il fait une bonne saison et devient meilleur match après match. C'est un joueur important pour l'équipe, comme beaucoup d'autres. Tout est nouveau pour lui cette*



*année car il joue régulièrement",* a commenté le technicien français. Titulaire, désormais, indiscutable dans l'entrejeu de la Maison-Blanche, Valverde impressionne son monde grâce à son volume de jeu et ses projections.

**James vendu en janvier ?**

De retour après un prêt de deux ans au Bayern Munich, James Rodriguez (28 ans, 10 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison) ne devrait pas

s'éterniser au Real Madrid. Selon *El Desmarque*, le président de la Maison-Blanche, Florentino Pérez, envisage de vendre définitivement, et ce dès le mois de janvier, le milieu offensif colombien, sujet à des blessures récurrentes depuis le début de la saison. Le média espagnol explique que la formation madrilène attend environ 50 millions d'euros pour lâcher le Cafetero, dont le contrat expire en juin 2021.

## BARÇA

**Ça s'active pour prolonger Messi**

Le président du FC Barcelone Josep Maria Bartomeu n'a jamais caché son envie d'offrir un "contrat à vie" à son attaquant Lionel Messi. (32 ans, 12 matchs et 12 buts en Liga cette saison). Un désir fort, compliqué à assouvir toutefois... En attendant, le dirigeant des Blaugrana souhaite quand même prolonger sa star, actuellement liée jusqu'en juin 2021, pour une durée de deux ans, soit jusqu'en

2023, selon le journal catalan *Mundo Deportivo* ce jeudi. Pour cela, le boss du champion d'Espagne en titre aurait contacté le père de la Pulga, Jorge Messi, pour initier des premières discussions. Une approche totalement logique de la part de Bartomeu, qui souhaite ainsi s'assurer de la présence de l'Argentin sur le long terme avant la fin de son mandat en 2021.

## JUVENTUS

**La belle série de Ronaldo**

Auteur du but décisif contre la Sampdoria de Gênes (2-1) mercredi en Serie A, l'attaquant de la Juventus Turin Cristiano Ronaldo (34 ans, 14 matchs et 10 buts en Serie A cette saison) a confirmé son excellente forme

du moment. Puisque le Portugais a désormais marqué au moins une fois, lors de chacun de ses cinq derniers matchs disputés toutes compétitions confondues. Une belle performance, mais surtout une première pour l'an-

cienn Madrilène depuis son arrivée dans le Piémont. Visiblement, CR7 a retrouvé l'appétit après avoir échoué derrière Lionel Messi (FC Barcelone) et Virgil van Dijk (Liverpool) sur le podium du Ballon d'Or 2019.

## PSG

**Lyon a tenté Draxler !**

Jeff Reine-Adélaïde et Memphis Depay out jusqu'à la fin de la saison, l'Olympique Lyonnais s'active pour trouver un élément offensif supplémentaire. Alors que la piste menant à Thomas Lemar (Atletico) n'aboutira pas, *RMC* affirme que le club rhodanien s'est rapproché du Paris Saint-

Germain pour obtenir le prêt de Julian Draxler (26 ans, 8 matchs toutes compétitions cette saison). Selon la radio, le directeur sportif de la formation francilienne, Leonardo, n'a pas donné suite aux avances lyonnaises. S'il n'est pas contre le départ du milieu offensif

allemand, le dirigeant parisien préfère une vente sèche aux alentours de 20 millions d'euros. Pour sa part, le champion du monde 2014 se montre, lui, favorable à une prolongation à Paris, où il demeure sous contrat jusqu'en juin 2021.

DÉCÉDÉ À PARIS

# Des cinéastes saluent la mémoire de Cherif Aggoune

*Le milieu du cinéma auquel s'est joint le ministre de la Culture a rendu hommage à Cherif Aggoune, décédé mardi à l'âge de 68 ans à Paris, regrettant la perte d'un cinéaste engagé et d'un militant de la culture aux qualités avérées.*

Dans un message de condoléances adressé à la famille du défunt, le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassane Rabehi, a salué le travail "sincère et professionnel" du défunt au cinéma comme à la télévision.

Il a également souligné l'apport de ce "pionnier du cinéma amazighophone" par des œuvres traitant des réalités sociales et reflétant des étapes historiques importantes qu'a traversées l'Algérie.



La réalisatrice Fatima-Zohra Zamoum se dit affligée par la disparition d'un "homme d'une grande générosité et d'une grande culture". Des cinéastes comme Abdenour Zahzah, Saïd Mahdaoui ou encore Larbi Lekhal ont également salué les qualités humaines

de Cherif Aggoune et son engagement, alors que le documentariste Malek Bensmail évoque "une âme de poète" pour souligner les qualités humaines du disparu autant que sa grande sensibilité artistique. Pour sa part, la productrice Amina Bedjaoui Haddad a salué

l'"engagement indéfectible" de Cherif Aggoune qui "a toujours défendu les causes communes" et exprimé sa gratitude et reconnaissance à "l'ami (qui répondait) présent pour une Algérie rêvée et pour le cinéma". Plusieurs associations culturelles, dont Project'heur, et des ciné-clubs ont également salué l'apport du cinéaste à leurs activités et son engagement à leurs côtés. Né en 1951, Cherif Aggoune avait entamé des études de physique à l'Université d'Alger qu'il poursuivra en France, avant de s'inscrire en 1978 à l'École supérieure des études cinématographiques à Paris.

Il retourne en Algérie en 1981 pour intégrer la Télévision nationale en tant que premier assistant réalisateur.

En 1990, il réalise le court métrage "Tagara Lejnun" (La Fin des Djinns), un des premiers films en tamazight, avant de revenir en 2013 avec son premier long métrage "L'héroïne", un drame familial durant la décennie des violences terroristes.

TIZI-OUZOU

## Série d'hommages à des personnalités culturelles locales

Une série d'hommages sera rendue courant ce mois de décembre à plusieurs personnalités et hommes de culture locaux qui se sont distingués par leur apport et leurs créations dans le domaine de la culture et du patrimoine, a annoncé mercredi, dans un communiqué, la Direction locale de la culture.

Ainsi, pour rendre hommage aux ténors de la chanson amazighe, une série de spectacles artistiques sera organisée du 28 au 30 du mois de décembre en cours au niveau de la grande salle de la Maison de la culture Mouloud-Mammeri.

Organisée par la Direction de la culture et l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) et placée sous le thème : "Lumière sur la nouvelle scène de la chanson amazighe", cette mani-

festation culturelle est dédiée aux ténors de la chanson kabyle que sont Cherif Kheddami, Brahim Izri, Taleb Rabah, Djamila et Mohamed Lamari.

Les spectacles seront animés par une panoplie de jeunes artistes parmi ceux primés lors des programmes Alhane ou Chabab ou lors des festivals de la chanson amazighe qui se déroulent annuellement au niveau local.

L'objectif visé par cet hommage, a souligné à l'APS, Goumeziane Nabila, directrice locale de la culture, est "de rendre hommage à ces artistes tous disparus récemment et par la même occasion encourager ces jeunes talents en leur offrant un espace exclusivement réservé pour eux".

Dans le même sillage, plusieurs établissements culturels à travers la wilaya

seront baptisés aux noms de certains d'entre-eux, a-t-on, également, indiqué de même source. Une "initiative qui vise à honorer leur mémoire et à perpétuer leur apport", a souligné à ce propos Mme Goumeziane.

Ainsi, l'École régionale des Beaux-arts d'Azazga portera désormais le nom du célèbre peintre M'hamed Issiakhem, le théâtre de verdure située dans l'enceinte de la Maison de la culture Mouloud-Mammeri celui du dramaturge Mohia Abdallah.

Les bibliothèques semi-urbaines de la maison de la culture de Tizi-Ouzou, de Béni-Douala et Illilten, dans la daïra d'Iferhounene, porteront respectivement ceux de Boulifa Si Amar Oussaïd, l'un des premiers chercheurs en linguistique berbère, de l'écrivain Mouloud Feraoun

et du chanteur Taleb Rabah.

Deux salles de lecture, des villages d'Agouni Issad, dans la commune Aït Yahia au sud-est de la wilaya et Icherdjouène, dans la commune Beni Douala, porteront, elles, les noms du poète soufi et saint kabyle de la seconde moitié du XIXe siècle, Cheikh Si Mohand Oulhoucine et du cofondateur du premier parti nationaliste algérien, l'Etoile nord-africaine (ENA) Imache Amar.

**DU 21 DÉCEMBRE  
AU 11 JANVIER  
Exposition  
d'art plastique  
à Alger**

L'artiste Nedjoudja Serrea exposera ses tableaux d'art plastique du 21 décembre au 11 janvier 2020 à Alger.

C'est la galerie d'art Ifru design, située au 139 Boulevard Krim-Belkacem (Télemly) qui abritera les créations de la plasticienne. Le vernissage de l'exposition qui se poursuivra jusqu'au 11 janvier 2020 aura lieu le 21 décembre à 16h. Nedjoudja Serrea est une artiste peintre, plasticienne algérienne qui réside à l'Est du pays, plus précisément à Sétif. Après avoir fini ses études en langue anglaise, l'artiste décide de poursuivre sa passion pour la peinture. L'École de design de Nabeul en Tunisie est la première à l'accueillir, avant de la voir rentrer à Sétif, où elle se spécialise dans la décoration d'hôtels. En 2009, Nedjoudja Serrea crée son propre atelier de peinture et se consacre ainsi pleinement à sa passion.

JOURNÉES DU THÉÂTRE AMAZIGH

## La pièce "Anag wis 7" présentée à Alger

"Anag wis 7" (Septième étage), une tragi-comédie sur la corruption, l'injustice et la désinformation, a été présentée mercredi à Alger en ouverture de la première édition des Journées nationales du théâtre amazigh. Mise en scène par Massinissa Hadbi, sur un texte de Mohamed Mihoubi, le spectacle épiluche les travers de la société, rongée par l'injustice et la désinformation médiatique qui ont favorisé, à différentes échelles sociales, la corruption et les passe-droits.

Tout commence dans l'ascenseur d'un édifice où se trouve le bureau d'un juge. C'est dans cet espace clos et figé que se croise le destin d'un banquier, un journaliste, un voleur (d'honneur), un sage et un prolétaire, venus se plaindre

auprès de ce représentant de la justice. Si chacun des plaignants, réunis tous dans l'ascenseur, a sa propre petite histoire, la rencontre leur a permis surtout d'exhumer des histoires du passé, racontées dans cet ascenseur mécanique. Cependant, l'espoir de rencontrer le juge dans son bureau s'est brisé quand une coupure du courant électrique a immobilisé l'ascenseur. Servis par cinq comédiens, le spectacle a été délivré dans un langage franc et intense, truffé de métaphores populaires qui ont donné au texte de la contenance et une portée philosophique.

Brisant le tempo narratif des protagonistes (la journaliste et le sage notamment), le metteur en scène a agrémenté son récit de dialogues concis qui ont

servi de déterminer la nature des relations entre les différents personnages.

Côté scénographie, le metteur en scène a opté pour des objets de décor simples mais suggestifs.

Le choix de l'ascenseur comme "espace de rencontre", est une métaphore qui matérialise l'enfermement, la stagnation et les difficultés d'accès aux hautes instances, comme suggéré par cette boîte (fermée) à l'arrêt, a expliqué Massinissa Hadbi.

Des troupes de théâtre d'Alger, de Béjaïa et de Tizi-Ouzou prennent part aux Ires Journées nationales du théâtre amazigh qui se poursuivent jusqu'au 23 décembre au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA).

République algérienne démocratique et populaire  
 WILAYA DE TISSEMSILT  
 DAIRA DE AMMARI  
 COMMUNE DE SIDI ABED  
 N/ CODE FISCALE : 098538189004121

**Appel D'offres Ouvert Avec Exigence De Capacites Minimales**

N° : 02/2019

Le président de l'assemblée populaire communale de Sidi Abed lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet de suivant :

Programme FSGCL	
Lot N:01	Lot N:02
<p><b>Confortement Et Rehabilitation Des Cantines A Travers Les Etablissements Scolaires Du Cycle Primaires 1<sup>ère</sup> Tranche (Programme FSGCL) De La Commune De Sidi Abed :</b></p> <p>SITE N°01 : Ecole Makassi El Cheikh Ras El Mou                      SITE N°02 : Ecole Bouziane Cherif El Djaouza                      SITE N°03 : Ecole Massif Mohamed El karma                      SITE N°04 : Ecole Ali Bsahli El khreb</p>	<p><b>Confortement Et Rehabilitation Des Classes A Travers Les Etablissements Scolaires Du Cycle Primaires 1<sup>ère</sup> Tranche (Programme FSGCL) De La Commune Sidi Abed :</b></p> <p>SITE N°01 : Ecole Bouchrite Kaddour Beni Djerten                      SITE N°02 : Ecole Naib Abdelkader Ain Baidha                      SITE N°03 : Ecole Makassi El Cheikh Ras El Mou</p>
Lot N:03	Lot N:04
<p><b>Realisation En Extention Et Rehabilitation Des Blocs Sanitaires A Travers Les Etablissements Scolaires Du Cycle Primaires 1<sup>ère</sup> Tranche (programme FSGCL)</b></p> <p>SITE N°01 : Ecole Makassi El Cheikh Ras El Mou                      SITE N°02 : Ecole Ali Bsahli El khreb                      SITE N°03 : Ecole frère belhadi ouled bouzid                      SITE N°04 : Ecole Massif Mohamed El karma                      SITE N°05 : Ecole Naib Abdelkader Ain Baidha                      SITE N°06 : Ecole Mohamed Cherif Mohamed Dialem</p>	<p><b>Revetment Des Cours A Travers Les Etablissements Scolaires Du Cycle Primaires 1<sup>ère</sup> Tranche Programme FSGCL) De La Commune De Sidi Abed :</b></p> <p>Site 01 : Ecole Moderes Tayeb Centre-Sidi Abed</p>

**Programme hauts plateaux**

Lot N:01	Lot N:02
<p><b>Revetement Des Cours En Gazon Synthétique, des Ecoles primaires :</b></p> <p>Site 01 : Ecole Makassi El Cheikh Ras El Mou                      Site 02 : Ecole Djebar Zitouni Ouled Abdallah                      Site 03 : Ecole Mohamed Cherif Mohamed Dialem                      Site 04 : Ecole Frère Belhadi Ouled Bouzid                      Site 05 : Ecole Massif Mohamed El karma                      Site 06 : Ecole Naib Abdelkader Ain Baidha                      Site 07 : Ecole Bouziane Cherif El Djaouza</p>	<p><b>Travaux D'aménagement Et Rehabilitation Des Etablissements Scolaires Du Primaires De La Commune De Sidi Abed:</b></p> <p>Site N° 01- Ecole Djebar Zitouni Ouled Abdallah                      Site N° 02- Ecole Mohamed Cherif Mohamed Dialem                      Site N° 03- Ecole Bouchrite Kaddour Beni Djerten                      Site N° 04- Ecole Frère Belhadi Ouled Bouzid</p>

Les entreprises Intéressées par cet avis doivent parvenir au bureau des marchés publics de la commune tous les jours de 08h 00 à 16.30 sauf vendredi et samedi pour retirer les cahiers des charges contre un paiement de 5000,00 da droit de participation, une durée de 15 jours est limitée pour le dépôt des offres a partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres aux quotidiens nationaux, Les offres doivent accompagner des pièces suivantes:

Dossier de candidature	Offre technique	L'offre financière
1)Une déclaration de candidature 2)Une déclaration de probité 3)Les statuts pour les sociétés 4)Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise 5)Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les entreprises (SARL, EURL, ext) 6)Certificat de qualification et classification de l'entreprise catégorie 01 et plus activité principale en bâtiment en cours de validité 7)Mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBTH valide à la date d'ouverture des plis 8)Copie du casier judiciaire 9)Extrait de rôle porte la mention NEANT en cours de validité 10)Liste du matériel justifié par un PV de l'huissier (dépassant pas une année au jour de l'ouverture) ou PV de commissaire priseur ou carte grise + police d'assurance dans la durée de validité des offres par propriétaire du matériel ou par des factures d'achats resente. 11) Liste des moyens humains des ouvriers signée par l'entreprise par la CNAS en cours de validité accompagnée par diplôme pour ingénieur ou technicien et conducteur des travaux. 1)Les bilans financiers des 03 dernières années et comporte le cachet de la direction des impôts ou inspection des impôts.13) Quitance de paiement (frais de documentation)	1)Une déclaration à souscrire 2)Mémoire technique justificatif 3)Le présent cahier des charges signé et paraphé portant à la dernière page la mention manuscrite "lu et accepté" 4)Planning d'exécution des travaux détaillé (dûment signé par l'entreprise)	1)Une lettre de soumission remplis, signé et daté 2)Le bordereau des prix unitaires (signé et caché par l'entreprise) arrêté en lettre et en chiffre 3)Le détail quantitatif et estimatif (signé et caché par l'entreprise) arrêté en chiffre en TTC et en lettre

Les offres doivent comporter une dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidature", "offre technique" ou "offre financière". Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention "à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offre n°, l'objet de l'appel d'offres".

La date de dépôt des offres est fixée à **quinze jours (15 jours)** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux, si ce jours coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres au bureau des marchés publics de l'APC de Sidi Abed wilaya de Tissemsilt.

Les soumissionnaires sont invités à assister la séance d'ouverture des plis (technique et financières) le jour de dépôt des offres à partir de **13 heures** et aura lieu au siège de l'APC de Sidi Abed wilaya de Tissemsilt.

Les entreprises resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limitée de dépôt des offres

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA DAIRA DE SOUK EL TENINE COMMUNE DE SOUK EL TENINE N IF :097506089192508

**Avis d'appel d'offre National Ouvert**

N° 04/2019

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Souk El Tenine, conformément au décret présidentiel N°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et de délégation de service public, lance un avis d'appel d'offre national ouvert pour :

Approvisionnement des cantines scolaires en produits alimentaires au titre de l'année 2020.

- Lot N° 01 : Alimentation générale 1<sup>er</sup> choix.
- Lot N° 02 : Fruits et légumes 1<sup>er</sup> choix.
- Lot N° 03 : Viande de Veau fraîche, Poulets frais, escalope de poulet et œufs frais.
- Lot N° 04 : Pain ordinaire.

Les Fournisseurs intéressés, peuvent retirer les cahiers de charges auprès du Bureau des marchés, de la commune de Souk El Tenine contre paiement d'une somme de 3000,00 DA Par lot ; payable auprès de la trésorerie intercommunale de Souk El Tenine à partir de la date d'affichage du présent avis.

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel N°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés Publics et de délégation de service public, les offres doivent comporter :

- A - Dossier de candidature contenant ;**
  - Déclaration de candidature à renseigner, datée, cachetée et signée par le soumissionnaire.
  - Copie du registre du commerce.
  - Copie d'identification fiscale.
  - Déclaration de probité à renseigner, datée, cachetée et signée par le soumissionnaire.
  - Copie de l'extraits de rôle.
  - Mise à jour ; CNAS, CASNOS.
  - Documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personne à engager l'entreprise.
  - Casier judiciaire du gérant (moins 03 mois)

**B- Offre technique contenant ;**  
 Une déclaration à souscrire à renseigner, datée, cachetée et signée par le soumissionnaire

**C- Offre financière contenant ;**  
 - Lettre de soumission à renseigner datée, cachetée et signée par le soumissionnaire.  
 - Bordereau des prix unitaires à renseigner daté, cacheté et signé par le soumissionnaire.  
 - Détail quantitatif et estimatif à renseigner daté, cacheté et signé par le soumissionnaire.

Le dossier de candidature, l'offre technique et offre financière sont insérés dans les enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « dossier de candidature », « l'offre technique », « offre financière » selon le cas. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermée et anonyme, et ne portera que la mention

**« Soumission à ne pas ouvrir que par la commission communale d'ouverture des plis et d'évaluation des offres », l'objet et le numéro (04/2019) de la consultation.**

La date limite de la réception des offres est fixée à : **Quinze jours (15)** à compter de la date de la première parution de l'avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

L'ouverture des plis s'effectuera à **14 Heures** le dernier jour ouvrable coïncidant avec la date limite du dépôt des offres, au siège de l'APC de Souk El Tenine et les soumissionnaires sont invités à y assister.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION WILAYA DE SETIF  
 ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER MOHAMED BOUDIAF AIN OULMENE  
 N°MATRICULE FISCAL : 098719289000516

**Avis de correction de l'attribution provisoire**

Conformément à l'art 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant code des marchés publics et des délégations de service public. L'établissement Public Hospitalier Mohamed Boudiaf Ain-Oulmene annonce à tous les soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offre national n° 02/2019 ouvert pour l'approvisionnement en produits pharmaceutique de l'hôpital de Mohamed Boudiaf Ain-Oulmene paru sur le BOMOP et les quotidiens nationaux : El likaa en date du 17/12/2018 et midi liber en date du 19/12/2018 qu'après étude et évaluation des offres ,l'attribution provisoire est faite au profit des offres les moins disant après la qualification technique comme suit:

- LOT N° 03 : Milieux de Culture.
- LOT N° 04 : Produits De Pansement.
- LOT N° 05 : Consommables Hémodialyses.
- LOT N° 06 : Consommables Médicales.

N°	lots	fournisseur	N°NIF	Note Technique	Montant minimal	Montant maximal	OBS
01	Milieux de Culture	Eurl KERROUM MEDIC	009418044255412	95	2 066 334,14	2 385 730,86	Qualifié Et Moins Disant
02	Produits De Pansement	MED COMP	099916000927328	100	5 683 182,48	6 132 589,79	Qualifié Et Moins Disant
03	Consommables Hémodialyses	Sarl (IMC)	699916000780112	100	27 308 388,92	28 919 108,78	Une Seule Offre
04	Consommables Médicales	KARIMA BELKHAIRI	298634070250531	50	5 819 132,84	6 676 582,94	Qualifié Et Moins Disant

Conformément à l'art 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant code des marchés publics et des délégations de service public. En cas de contestation du présent choix les soumissionnaires contestataire peuvent adresser leur recours auprès du comité des marchés public de la direction de la sante et de la population de la wilaya de Setif dans un délai de **10 jours** à compter de la date de parution de cette annonce dans la presse national, et si le deuxième coïncide avec un jour férié ou de repos, le délais est prolongé au premier jour ouvrable suivant.

Le service contractant est tenu d'inviter Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur candidatures, offres technique et financiers à se rapprocher des services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats par écrit.

# Le ménage pratiqué trop souvent serait dangereux pour les... poumons

*Des méfaits sanitaires incontestables sont désormais attribués à des produits en apparence moins nuisibles : les détergents. Une étude publiée dans l'American Journal of Respiratory and Critical Care Medicine vient, en effet, d'établir un lien entre pratique intensive du ménage et problèmes pulmonaires.*

« **C**omparable à une consommation d'un peu moins de vingt paquets-années", l'équivalent d'un paquet de 20 cigarettes par jour pendant 20 ans. Tel est le parallèle effectué par les chercheurs entre l'état pulmonaire des personnels de ménage et celui des fumeurs. Le nettoyage professionnel serait donc aussi nocif pour les poumons que la consommation régulière et prolongée de tabac.

Pour parvenir à cette conclusion pour le moins inattendue, les scientifiques de l'Université de Bergen, en Norvège, se sont appuyés sur les données de l'European Community Respiratory Health Survey, l'ECRHS. Une enquête menée de 1992 à 2012 sur plus de 6.200 personnes à travers l'Europe. Âgés de 20 à 40 ans, les participants de l'étude ont permis, au cours des deux décennies de suivi dont ils ont bénéficié, de constituer l'une des plus importantes bases de données sur l'état des fonctions respiratoires d'une population.

## Une dégradation des capacités respiratoires féminines

Entre autres caractéristiques, l'enquête s'est notamment concentrée sur un critère : le "Volume expiratoire maximal

seconde", ou VEMS. Une mesure qui permet de quantifier le volume d'air expulsé lors de la première seconde d'une expiration rapide. Résultat, pour les femmes employées en tant qu'agents d'entretien, cette quantité décline d'environ 4 millilitres (ml) supplémentaires par an par rapport aux femmes qui ne pratiquent pas d'activités de ménage.

Même chez les non-professionnelles, une tendance similaire se dégage, avec une perte annuelle majorée d'un peu plus de 3,5 ml par rapport aux personnes peu adeptes du ménage. Autre paramètre étudié, la capacité vitale forcée, ou CVF, qui désigne le volume d'air total qu'une personne est capable d'expulser en une expiration. Et de nouveau, les professionnelles de l'entretien se sont révélées les plus atteintes, avec une perte supplémentaire de capacité respiratoire de plus de 7 ml par an.

Presque le double des femmes qui assurent le ménage à domicile, dont la CVF diminue d'environ 4 ml par an de plus que leurs contemporaines qui évitent le ménage. Enfin, chez toutes les utilisatrices de produits ménagers - domestiques comme professionnels - l'asthme s'est également révélé plus fréquent, avec une prévalence de l'ordre de 13 %, contre un peu moins de 10 % chez les femmes qui ne les utilisent pas.

## Une action au long cours

Pour expliquer ces effets inquiétants des produits d'entretien sur les capacités respiratoires humaines, les chercheurs avancent une hypothèse. "Nous craignons que de tels produits chimiques, en provoquant en continue de petits dommages au niveau des voies respiratoires, année après année, puissent accélérer le taux de dégénérescence des fonctions pulmonaires qui apparaissent avec l'âge", explique l'auteure principale de l'étude Cecile Svanes,



professeure au Centre de santé internationale de l'Université de Bergen.

La spécialiste concède avoir été, dans un premier temps, surprise par ces résultats. Un peu moins, toutefois, après quelques instants de réflexion... "Quand vous pensez que l'on inhale de petites particules issues de produits détergents qui sont censés nettoyer le sol et pas vos poumons, peut-être n'est-ce pas une surprise après tout", avance Cecile Svanes.

## Une étude limitée mais qui promeut également des solutions

L'étude menée par les chercheurs norvégiens reste toutefois entachée de quelques limites. Première d'entre elles, le nombre très faible d'hommes inclus dans les statistiques. Une absence qui n'a pas permis aux chercheurs de tirer de conclusions précises quant aux effets des produits

ménagers sur la santé pulmonaire masculine.

Autre aspect problématique : le petit nombre de femmes du panel qui ne pratiquaient aucune activité de ménage, une catégorie considérée comme un "groupe socio-économique restreint", selon les auteurs des travaux. Quoi qu'il en soit, l'étude a le mérite de soulever un problème de santé publique jusqu'alors peu évoqué dans la littérature scientifique.

"Le message important de cette étude est qu'au long terme, les produits chimiques de nettoyage provoquent très probablement des dommages substantiels à vos poumons", prévient Cecile Svanes, qui avance finalement un conseil de bon sens : "Ces produits chimiques sont souvent inutiles, des tissus micro-fibres et de l'eau sont plus que suffisants pour la plupart des usages". "Fumer tue", "laver trop" peut-être également...

## Boire de l'eau désalinisée augmenterait les risques de maladie cardiaque !

Une étude récente estime que les personnes buvant de l'eau de mer désalinisée auraient plus de risques de développer une maladie cardiaque que celles qui consomment de l'eau de source ou minérale naturelle.

Des chercheurs ont suivi, durant six ans, pas moins de 178.000 personnes sur le type d'eau consommé : la moitié des personnes sélectionnées buvaient de l'eau désalinisée, et l'autre moitié de l'eau naturelle, les résultats montrent une

hausse située entre 6 et 10 % des pathologies cardiaques chez les personnes buvant de l'eau désalinisée.

Ces résultats seraient relatifs à l'échec quant au fait d'ajouter du magnésium à l'eau désalinisée. Rappelons que le

magnésium est vital pour le corps humain, et joue un rôle très important dans son fonctionnement. Certains spécialistes estiment que même l'eau utilisée dans l'agriculture devrait contenir du magnésium.

## Allergies : mieux vaut laver les vêtements neufs avant de les porter



L'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) poursuit jusqu'en octobre, une étude, avec des médecins (dermato-allergologues, toxicologues) et des patients, destinée à identifier des substances irritantes qui se cacheraient dans les vêtements neufs. Une première phase s'est déroulée entre janvier et septembre 2017. Elle a permis dans certains cas d'y détecter des substances chimiques telles que la benzidine, le chrome VI ou le nickel. Des analyses sur une quarantaine d'articles neufs ont permis d'affiner les familles de substances chimiques à rechercher et de confirmer, entre autres, la présence de nonylphénols ou encore de formaldéhyde.

Elles ont également permis d'identifier des substances qui ne sont pas systématiquement recherchées en routine, alors qu'elles peuvent entraîner des dermatites de contact, comme la PPD (paraphénylène diamine).

## Une réglementation à revoir

Mais selon les experts de l'Anses, un passage en machine permet de réduire l'exposition à ces substances chimiques. Un passage en machine d'autant plus conseillé que ces substances «sont à la fois des substances irritantes cutanées, toxiques pour la reproduction et des perturbateurs endocriniens.



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière  
Centre Hospitalo-universitaire Mustapha  
Place du 1<sup>er</sup> Mai Alger  
NIF : 095 516029000145

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Suite à l'examen et l'analyse des différentes soumissions reçues dans le cadre de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 09/2019 portant sur :

L'Acquisition, la pré-installation, l'installation, la mise en service et la maintenance des équipements médicaux au profit du service réanimation médicale polyvalente du centre Hospitalo-universitaire Mustapha en quatre (4) lots séparés.

Conformément à l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et en se basant sur les critères de choix fixés dans le cahier des charges.

**Résultat de l'évaluation technique et financière de l'appel d'offres :**

Soumissionnaire NIF	LES LOTS	Montant de l'offre en DA/TTC	Note Technique	Note Financière	Note Totale	Délai de livraison	Délai de garantie	Résultat
EURL MALI PLUS NIF : 000216002009548	1	27 846 000.00	60	30	90	un (01) jour	quarante neuf (49) mois	Offre mieux disante
	2	20 825 000.00						
	3	5 414 500.00						
SARL VAPROPHARM NIF : 099916001070429	4	1 379 055.59	60	30	90	Trois (03) mois	Vingt quatre (24) mois	Offre mieux disante

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, peuvent se rapprocher des services du centre hospitalo-universitaire Mustapha (bureau des marchés), au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, un délai de 10 jours à compter de la date de la parution de cet avis, est accordé aux soumissionnaires pour introduire leurs recours auprès de la commission sectorielle des marchés publics du ministère de la sante, de la population et de la reforme hospitalière .

Midi Libre n° 3873 - Samedi 21 décembre 2019 - Anep 191 6027 673



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

## Cuisine

### Escalopes panées



#### Ingrédients

6 escalopes de veau  
3 oeufs  
150 g de mie de pain rassis  
2 c. à soupe de farine  
60 g de beurre  
3 c. à soupe d'huile  
Sel, poivre

#### Préparation

Battre les oeufs dans une assiette creuse. Emitter la mie de pain dans une autre assiette. Fariner légèrement les escalopes. Les tremper dans l'oeuf battu puis dans la mie de pain. Les réserver au frais 10 minutes.

Faire chauffer l'huile et le beurre dans une grande poêle. Faire cuire les escalopes panées 6 minutes de chaque côté. Saler et poivrer.

Servir les escalopes panées avec une sauce tomate et des pommes sautées.

### Gâteau à la banane



#### Ingrédients

240 g de farine  
300 g de sucre semoule  
1 sachet de levure chimique  
3 bananes  
1 c. à café de jus de citron  
1 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger  
2 oeufs  
4 c. à soupe de lait  
5 g de beurre  
1 pincée de sel

Décor : quelques rondelles de bananes et/ou du chocolat fondu

#### Préparation

Mixer les bananes avec le citron l'eau de fleur d'oranger. Ajouter les oeufs, le lait et le beurre fondu pour obtenir un crème légère.

Dans une terrine, tamiser la farine, le sel, le sucre et la levure. Creuser un puit et ajouter la préparation de l'étape 1. Délayer et lisser.

Beurrer un moule à manquer de 24 cm de diamètre et verser la préparation. Mettre au four à mi-hauteur, à thermostat 3 (ou 160°C) pendant 45 minutes.

Servir ce gâteau, démoulé et agrémenté de quelques rondelles de bananes et/ou nappé de chocolat fondu.

*En hiver, il est facile d'oublier d'en prendre soin, bien au chaud sous les pulls, le ventre se fait discret, mais dès que les beaux jours arrivent, difficile de camoufler ces rondeurs. Voici les petites astuces et les réflexes à adopter pour retrouver un ventre plat.*

#### Rééquilibrer son mode de vie

Tout d'abord, il faut prendre conscience que la plupart du temps le volume du ventre est dû à l'air qui se trouve à l'intérieur et non à de la graisse. C'est pourquoi, en rééquilibrant notre mode de vie, il est facile de retrouver un ventre serein et beau.

On supprime donc les boissons gazeuses et même le coca light, car pour une fois le problème ce n'est pas le sucre, mais le gaz contenu dans ces liquides.

#### Des tisanes comme boisson

Essayez de boire beaucoup de tisane et notamment celles au fenouil, à l'anis et à la menthe. Ces plantes favorisent la digestion et entraînent les graisses dans leur sillage ce qui leur évite de s'incruster dans les tissus.

Vous pouvez également consommer du basilic à l'état pur. Ce dernier régule les troubles liés à la digestion.

## FORME ET BEAUTÉ

# Perdre du ventre...

#### Le point crucial

- Variez votre alimentation. Mangez de tout ! Il faut néanmoins tenter d'éviter les aliments qui pourraient provoquer une fermentation et donc la création de gaz responsables des ballonnements.

- Remplacez le pain par des biscottes, car le pain, riche en amidon, a tendance à faire gonfler le ventre.

- De même pour les crudités et les fruits qui fermentent dans le ventre et donc qui produisent beaucoup d'air. Préférez les compotes maison, les fruits et légumes cuits.

Il n'est pas nécessaire de les supprimer complètement, mais si vous êtes fort ballonnée, il vaut mieux en réduire les quantités.

- Evitez le sucre, car qui dit sucre dit amidon et l'amidon se transforme en gaz. Ne resalez pas vos aliments et évitez les plats préparés, car ils sont souvent saturés en sel.

#### Mangez au calme

Le repas doit être à tout prix un moment de détente et de calme, évitez les conflits et la télé à ce moment-là. Mâchez lentement et prenez conscience que vous êtes en train de faire du bien à votre corps, écoutez-le et ne « bourrez pas votre estomac ». La satiété n'intervient que 20 min plus tard. Surtout, essayez de ne pas grignoter entre les repas.

#### Et pour compléter ses bonnes habitudes



Mettez-vous au sport. Un sport qui relaxe et qui muscle en douceur : c'est très efficace, alors pourquoi s'en priver ?

En résumé, si on suit bien tous ces préceptes, eh bien en plus d'avoir un joli ventre, on sera en pleine forme.

## BRICOLAGE MAISON

### Réparer les roulettes d'un meuble



À chaque problème, son remède. Sachez qu'il existe plusieurs types de roulettes qui diffèrent principalement par leur mode de fixation au meuble (roulettes sur platine, roulettes à tige...).

#### Pour réparer les roulettes

- Si les roulettes se coincent : graissez-les légèrement.
- Si les vis ont du jeu : essayez de combler les interstices. Si le jeu est trop important : remplacez les vis.
- Si une roulette se voile sous la chaise : redressez-la en donnant quelques coups de marteau sur son axe.
- Si les roulettes tournent mal, elles risquent de se casser : il faudra alors les changer. Changez toutes les roulettes à la fois afin qu'elles soient assorties entre elles. Pensez ensuite à les entretenir en les lubrifiant régulièrement.
- Si une roulette sort de son logement, remplacez-la sans attendre.

#### Pour changer les roulettes

- Si elles ont une fixation sur coupelle ou sur rondelle : enlevez les vis sur les côtés et tapez doucement à la base du pied pour libérer la roulette.
- Si elles sont fixées avec des vis : enlevez-les et dévissez la roulette à la main. Positionnez la neuve et vissez-la. Vous pouvez ensuite positionner la roulette neuve.
- Si les trous de fixation sur le pied ne correspondent pas à ceux du modèle choisi : bouchez-les et percez-en de nouveaux, puis vissez la nouvelle roulette.

## Trucs et astuces

### Soulager les gencives douloureuses



Faites une infusion bien concentrée de menthe verte et d'orties. Passez ensuite sur vos gencives douloureuses. Le soulagement sera instantané !

### Retrouver la forme avec du concombre



Pour se remettre en forme après des lendemains de fêtes lourds ou de repas copieux, rien de tel qu'un jus de concombre tous les matins, à jeun, pendant quelques jours.

### Une peau plus lisse



En cas de pores dilatées, appliquez sur le visage une lotion astringente maison préparée avec un jus d'orange additionné du tiers de son volume d'eau de rose.

### Apaiser les allergies



Pour soigner vos petites allergies, préparez-vous une infusion calmante avec du thym. Cela marche aussi avec des infusions de sauges ou encore d'orties.

O. A. A.



# La révolution des gaz de schiste aux USA pourrait provoquer une catastrophe nucléaire

*La politique favorable au charbon de Trump et la révolution des gaz de schiste aux États-Unis peuvent provoquer une catastrophe du secteur de l'atome civil, expliquent des scientifiques américains dans un rapport publié dans les comptes-rendus de l'Académie nationale des sciences.*

Après avoir analysé l'état des centrales nucléaires aux États-Unis, des scientifiques du Département de la politique de génie et de politique publique de l'université Carnegie-Mellon, de Harvard et de l'École du politique globale et stratégie de l'université de San Diego ont tiré la conclusion que

l'atome civil était sur le point de vivre un effondrement total et qu'une catastrophe du secteur nucléaire américain peut être provoquée par la révolution des gaz de schiste.

## Extraire le pétrole de schiste multiplie les tremblements de terre

Selon un rapport publié dans les Comptes-rendus de l'Académie nationale des sciences des États-Unis d'Amérique (Pnas), l'infrastructure se dégrade, les centrales nucléaires sont en train de fermer rapidement et leur contrôle n'est pas assez strict. Les scientifiques ont analysé l'état de 99 réacteurs nucléaires dans 30 États gérés par 30 compagnies énergétiques différentes. En 2017, deux nouveaux réacteurs étaient en construction, mais 34 réacteurs ont été complètement arrêtés, car la durée de vie de la plupart des installations arrivait progressivement à son terme. Pendant plus de trois décennies, environ 20% de la production

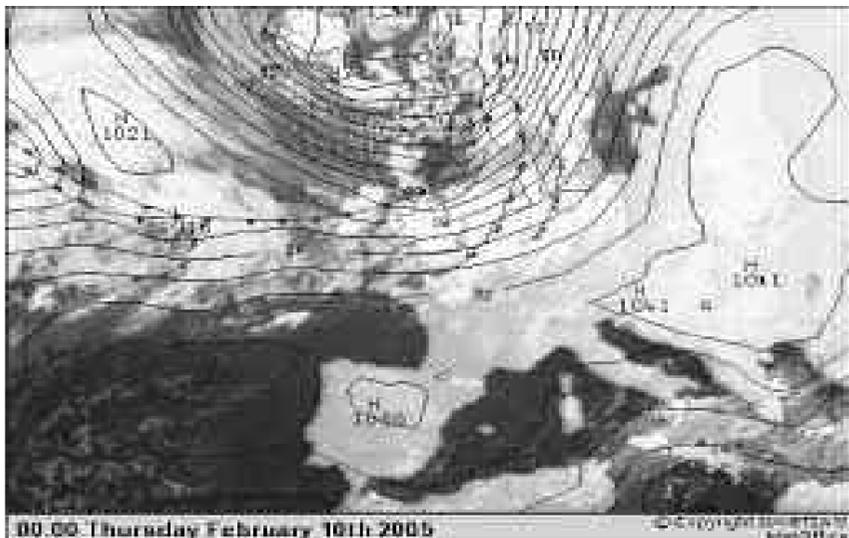


d'électricité aux États-Unis provenait de réacteurs à eau légère. Ces installations sont obsolètes, et les coûts de leur entretien ou de leur modernisation rendent l'énergie nucléaire moins compétitive, ainsi que la concurrence féroce de l'ordre économique de Trump qui vise à soutenir les mines de charbon et les sociétés de schiste. À son tour, la révolution des gaz de schiste améri-

cains peut provoquer une forte baisse du nombre de centrales nucléaires actives aux États-Unis dans les années à venir, selon les scientifiques. À l'heure actuelle, le pays se trouve à la croisée des chemins : soit il faut renoncer complètement à l'énergie nucléaire, soit adopter la prochaine génération de réacteurs miniatures et plus rentables. Cependant, les scientifiques ne

sont pas sûrs que l'énergie nucléaire puisse être compétitive sur le futur marché de l'électricité. Étant donné l'effondrement imminent de l'industrie nucléaire, les chercheurs se sont demandés si les énergies renouvelables seraient suffisantes pour compenser les pertes des centrales nucléaires qui partent en retraite.

## Un anticyclone bloque-t-il ou repousse-t-il vraiment les dépressions ?



Il est d'usage de dire qu'un anticyclone repousse ou chasse les systèmes dépressionnaires qui apportent le mauvais temps, où bien les empêche de pénétrer sur le territoire. Ainsi, pour reprendre certains termes employés dans les bulletins météorologiques nationaux, l'anticyclone des Açores effectuerait des mystérieuses poussées vers le pays, ou ferait barrage aux dépressions atlantiques tel un mur s'interposant face à ces dernières.

Mais est-ce là une réalité physique ou cela tient-il plus à un abus de langage qu'à autre chose ?

Un anticyclone est une zone de l'atmosphère où la pression est plus élevée que dans le voisinage – pour une altitude donnée – et autour de laquelle les vents tournent dans les sens des aiguilles d'une montre dans l'hémisphère nord, et dans le sens inverse des aiguilles d'une montre dans l'hémisphère sud. Si la pression

atmosphérique est plus élevée dans ces systèmes météorologiques, c'est en raison d'une convergence de masse en altitude : les mouvements de l'atmosphère y concentrent les parcelles d'air, ce qui augmente la pression exercée en surface. Cette convergence d'altitude est également à l'origine d'un lent mouvement de grande échelle vers le bas qui tend à inhiber la formation des précipitations et des développements nuageux profonds. On peut toutefois y retrouver des nuages bas en saison hivernale en lien avec des processus de basses couches, tandis que la montagne profite d'un grand soleil.

### Un anticyclone ne repousse rien et n'agit pas comme obstacle

Les cartes météorologiques techniques présentées aux bulletins météo grand public – censées expliquer au moins partiellement la situation – sont très souvent des cartes de pression réduites au niveau de la mer, donc de surface, auxquelles sont superposés des fronts. Par conséquent, l'essentiel des processus à l'œuvre dans l'atmosphère est éclipse. On y voit ainsi des entités barométriques (anticyclones, dépressions...) se déplacer, stationner, s'atténuer ou se renforcer sans

que l'on puisse dire pourquoi. Une analyse de la dynamique atmosphérique indique pourtant qu'un anticyclone ne repousse rien, et n'agit pas comme un obstacle pour les dépressions tel un protecteur céleste.

Tout d'abord, l'évolution des anticyclones et des dépressions visibles sur le champ de pression en surface est surtout une conséquence des fluctuations de la circulation de l'air en altitude. Lorsque des hautes pressions envahissent le pays accompagnées d'un temps plutôt chaud et ensoleillé succédant à la pluie et la fraîcheur, ce n'est pas par une poussée miraculeuse de l'anticyclone qui aurait chassé les dépressions. C'est parce que la zone où ces dernières se forment a migré vers le nord, ce qui permet à la pression de remonter là où elle n'est plus. Cela peut donner l'impression que les hautes pressions poussent ou chassent les perturbations.

De même, un anticyclone ne bloque pas les dépressions. Si parfois, les systèmes perturbés semblent venir buter sur les hautes pressions, c'est parce que la zone barocline qui supporte les creusements dépressionnaires s'estompe à cet endroit, ou bifurque rapidement vers le nord ou le sud, ceci en lien avec la structure du courant-jet.

## L'encyclopédie DES INVENTIONS

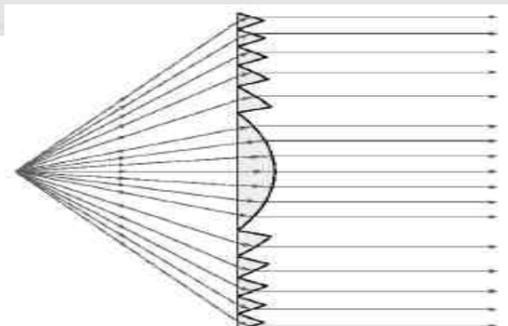
### Lentille à échelon

Inventeur : Augustin Fresnel

Date : 1821

Lieu : France

La lentille de Fresnel, ou lentille à échelons, est un type de lentille inventé par Augustin Fresnel en 1822 pour remplacer les miroirs utilisés dans l'éclairage des phares de signalisation marine qui absorbaient jusqu'à 50% du flux lumineux. C'est une lentille plan-convexe découpée de sections annulaires concentriques optimisées pour alléger l'élément.



### LES SIMPSON LE NOUVEL AMI DE BART



21h00



Lors d'une séance d'hypnose, un individu louche fait régresser Homer jusqu'à l'âge de 10 ans, puis s'enfuit sans le faire revenir à son état normal. Bart en profite pour sympathiser avec cet Homer plus jeune et encore plus cool que le précédent !

### LA TÉLÉ DES NULS



21h00



Un humour absurde porté par une bande d'amis - Chantal Lauby, Alain Chabat, Dominique Farrugia et Bruno Carette - qui a fait les belles années de Canal +. D'«Objectif Nul» à «Les Nuls l'émission», ce documentaire offre l'occasion de revoir sketches et parodies du célèbre quatuor comique, avec des témoignages de proches et de collaborateurs de l'époque. : Cyril Hanouna, Christophe Dechavanne, Pierre Lescure, Gérard Jugnot, Maurice Barthélémy, Jean-Marie Bigard, Philippe Gildas, François Rollin, Annie Lemoine, Alexandre Pesle, Michel Hazanavicius

### ON N'EST PAS COU- CHÉ



21h00



Après avoir fait un tour d'horizon de l'actualité, Laurent Ruquier reçoit une personnalité, le plus souvent issue du monde politique. Il entame un débat avec elle, avant de la livrer aux questions impertinentes de deux chroniqueurs, qui changeront chaque semaine. Puis place à l'accueil des autres convives, des personnalités venues de différents horizons - intellectuels, sportifs, comédiens... - qui évoqueront leur actualité. Débats, grands témoignages, happenings, humour et liberté de ton demeurent les maîtres mots de ce programme

### MONGEVILLE REMOUS EN THALASSO



21h00



En vacances en thalasso, Mongeville assiste à la mort d'une jeune héritière capricieuse. Convaincu que cette crise cardiaque dissimule un empoisonnement, il convie Valentine dans cet établissement confidentiel où les pittoresques curistes constituent autant de suspects. Entre bains de boue et tisanes détox, Mongeville et Valentine se mettent au régime pour une enquête pleine de remous !

# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

### SISSI, LA DOULEUR ET LA LIBERTÉ



21h00



En 1888, l'impératrice Élisabeth d'Autriche (1837- 1898), éprise de culture grecque, décide avec l'aide du diplomate Alexander von Warsberg, rencontré trois ans plus tôt à Corfou, de faire ériger sur l'île un palais de style pompéien, l'Achilleion. Élevée en Bavière, dans un environnement provincial et permissif auquel elle sera arrachée à 16 ans pour épouser son cousin François- Joseph, Sissi a toujours refusé de se plier au devoir de représentation que lui assignait son rang. Après le décès tragique de sa petite Sophie, en 1857, la jeune souveraine, alors dépressive et malade, multiplie les voyages pour s'épanouir loin de la rigidité de la cour viennoise

### PAPOUASIE, L'EXPÉDI- TION EXTRÊME



21h00



Steve Backshall part sur le territoire indonésien de Papouasie-Nouvelle-Guinée, au nord de l'Australie, pour une nouvelle aventure... Entouré d'une équipe de kayakistes professionnels, il part à l'assaut du fleuve Baliem qu'il veut descendre en kayak jusqu'à l'océan Pacifique. Il retrouve Aldo, l'ex-commando marine, qui sera à nouveau l'expert sécurité de l'expédition. L'équipe et le matériel de tournage, ainsi que l'équipement de survie de base, voyagent sur un raft insubmersible

### HAWAII 5-0 MIMIKI KE KAI, AHU- WALE KA PAPA LEHO



21h00



Une vague de chaleur frappe Oahu et entraîne une augmentation de la criminalité sur l'île. Tandis que l'équipe du 5.0 tente de retrouver une braqueuse de banques ayant tué plusieurs personnes, Tani et Junior se font voler leur voiture de fonction

### ÉLECTION DE MISS FRANCE 2020



21h00



Ce soir, en direct du Dôme de Marseille, Jean-Pierre Foucault, accompagné de Sylvie Tellier, présente l'élection de Miss France 2020. Cette année, l'élection sera placée sous le signe du voyage avec la thématique : «Le tour du monde des Miss». La cérémonie transportera les téléspectateurs à travers une succession de tableaux hauts en couleur qui nous feront parcourir les quatre coins du monde. Tout au long de la soirée, les trente candidates traverseront l'Angleterre, l'Espagne, la Russie, l'Amérique, le Japon ou encore l'Afrique et la Polynésie. Les Miss régionales devront dévoiler leur personnalité pour tenter de séduire le public et le jury. Qui succédera à Vaimalama Chaves ?



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.comLa rédaction  
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard :  
021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à  
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi -  
Constantine -Tél./Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16  
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha  
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# JANE FONDA

## AVEC L'AIDE DE PAMELA ANDERSON, ELLE VOULAIT AMADOUER TRUMP

Très militante, Jane Fonda a fait de la lutte contre le réchauffement climatique son cheval de bataille. Elle raconte comment elle a voulu amadouer Donald Trump après son élection. Lors d'un déjeuner au National Press Club à Washington, l'actrice, qui aura 82 ans ce samedi, a raconté le plan qu'elle avait envisagé pour alerter le président Trump juste après son élection. Sa tactique ? Organiser un rendez-vous entre Donald Trump et des militantes du climat très séduisantes, dont Pamela Anderson, pour le convaincre d'agir contre le réchauffement climatique. Une entreprise restée sans réponse, bien qu'elle ait eu l'opportunité d'en toucher un mot à Ivanka Trump.



**Alain Barrière**  
EST MORT, LE CHANTEUR DE "MA VIE" AVAIT 84 ANS

Il était connu pour des tubes comme "Ma vie" ou "Elle était si jolie" dans les années 1960, mais aussi pour ses démêlés avec le fisc. Le chanteur Alain Barrière est mort ce mercredi 18 décembre au soir à l'âge de 84 ans, a annoncé à l'AFP son agent, Fabien Lecœuvre.



**Mariah Carey**

ET SON "ALL I WANT FOR CHRISTMAS IS YOU" SONT N°1 AUX ÉTATS-UNIS, 25 ANS PLUS TARD

Un moment de gloire à retardement. Le morceau de Mariah Carey "All I want for Christmas is you" s'est hissé pour la première fois en tête des ventes de singles aux États-Unis ce lundi 16 décembre, quasiment 25 ans jour pour jour après sa sortie.

Fajr	06h23
Dohr	12h46
Asr	15h17
Maghreb	17h35
Icha	19h03

## 15E CONGRES DU FRONT POLISARIO A TIFARITI

# DÉBUT DES TRAVAUX

Les travaux du 15e Congrès du Front Polisario "Chahid El-Boukhari Ahmed" ont débuté avant-hier à Tifariti (Territoires sahraouis libérés), en présence de plus de 2.000 personnes.

Outre les congrétistes, prennent part à ces assises des représentants de la société sahraouie, de la communauté à l'étranger, avec une forte présence de médias et de mouvements solidaires avec le peuple et la question sahraouie.

Organisée sous le slogan "Combat, résistance et sacrifice pour parachever la souveraineté de l'Etat sahraoui", la 15e édition du Congrès du Polisario se tient jusqu'au 23 décembre. Le Congrès a été précédé de conférences préparatoires lancées début novembre dernier.

Dans une allocution à l'ouverture dimanche dernier de la Conférence nationale préparatoire du 15e congrès du Front Polisario, le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) Brahim Ghali, s'est élevé, depuis Tifariti, contre le blocage du processus de règlement du conflit au Sahara occidental, dénonçant le rôle de la France



dans le maintien d'une telle situation.

Pour M. Ghali, ce Congrès du Front Polisario, doit être une occasion pour de véritables transformations, à travers laquelle le peuple sahraoui fera comprendre, que rien ne le découragera de continuer dans sa juste lutte, et d'utiliser toutes les formes légitimes, jusqu'à le recouvrement de la souveraineté

complète sur l'ensemble du territoire de la RASD. Au terme de cet important rendez-vous lié à la cause sahraouie, un nouveau Secrétariat national sera élu, dont le nouveau Secrétaire général, qui assumera également les fonctions de président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD).

## TIZI-OUZOU

# UN ACCIDENT MORTEL POUR DEUX PERSONNES

Deux personnes ont perdu la vie, mercredi dans la soirée, lors d'une chute d'un véhicule léger dans un ravin d'environ 600 m à Tala Guilef, dans la commune de Boghni, au Sud de Tizi-Ouzou, a rapporté avant-hier, un

communiqué de la Protection civile.

"Les éléments de la Protection civile de l'unité de Ouadhias sont intervenus vers 22h30 mn, suite au dérapage d'un véhicule léger, qui a fait une chute dans un ravin d'en-

viron 600 m", a-t-on indiqué, soulignant que "beaucoup d'efforts ont été fournis pour remonter les corps des deux victimes, vu l'inaccessibilité et la profondeur du ravin".

## M'SILA

# LE PRÉSIDENT DE L'APC PLACÉ SOUS CONTRÔLE JUDICIAIRE

Le juge d'instruction près le tribunal de Magra (M'sila), a placé mercredi le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Ain El Hadjel sous contrôle judiciaire, poursuivi dans une affaire de corruption, a-t-on appris avant hier, auprès d'une

source judiciaire, citée par l'Agence officielle. La même source a précisé, que le président de l'APC d'Ain El Hadjel est poursuivi pour "abus de pouvoir" et "dilatation de deniers publics", dans une affaire de détournement de foncier et d'indemnisation

frauduleuse. Huit (8) Présidents des Assemblées populaires communales (APC) relevant de la wilaya de M'sila sont actuellement poursuivis dans des affaires de corruption, a-t-on conclu.

## AIR ALGÉRIE

### Perturbations sur les vols



Le trafic aérien, en provenance et à destination de la France, sera perturbé en raison de la grève des contrôleurs aériens français...

C'est ce qu'indique un communiqué de la compagnie aérienne nationale "Air Algérie".

La cellule de suivi installée récemment au niveau de la compagnie, précise que les vols en provenance et à destination de l'aéroport d'Orly, dans la capitale française, connaîtront des perturbations et des retards du fait de la grève. La même source précise toutefois, qu'il n'y a aucune annulation de vol.

Rappelons, que suite à l'appel à la grève de plusieurs Organisations syndicales françaises, la DGAC (Direction générale de l'aviation civile), a "demandé aux compagnies aériennes, de réduire de 20 % leur programme de vols, au départ et à l'arrivée, pour l'aéroport de Paris-Orly".

## VISAS SCHENGEN

### Plus vite mais plus cher !

De nouvelles conditions, pour l'obtention des visas d'entrée dans l'espace Schengen, seront instaurées à partir de février 2020.

Ces nouvelles mesures visent l'allègement de la procédure pour obtenir un visa d'entrée, dans l'un des 26 pays européens constituant l'espace Schengen, mais sans la révision à la hausse des frais d'études des demandes. Pour les demandeurs de visa, dont les frais sont de 60 €, ils passeront à 80 € et ceux de 35 € coûteront 40 €. Les dossiers des enfants, en bas âge de 0 à 6 ans, seront toujours dispensés des frais de visa.

Un portail électronique pour la demande sera ouvert, dans le cadre de ces nouvelles mesures avec des codes de chaque type de visas, afin de permettre l'envoi du formulaire de demande par voie électronique.

S'agissant de la période de dépôt des demandes, celle-ci est prolongée de trois à six mois.

Les "bons" voyageurs, avec une bonne situation économique, auront plus de facilités pour obtenir le visa vers l'espace Schengen, à travers des entrées multiples, pour une durée maximale de 5 ans.

## LUTTE ANTITERRORISTE

### Le terroriste "Abou El Baraa" s'est rendu à Mila!

Après 8 ans au maquis, le dangereux terroriste "Abou El Baraa", s'est rendu aux autorités militaires de la wilaya de Mila, a indiqué avant-hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des Forces de l'Armée nationale populaire, le dangereux terroriste dénommé "Cherouana Abdelmoumen" alias "Abou El Baraa", s'est rendu, le soir du 19 décembre 2019, aux autorités militaires dans la localité de Kaf-Bou-Naadja, commune de Grarem, wilaya de Mila, en 5e Région militaire", précise le communiqué. "Ce terroriste, qui a rallié les groupes terroristes en 2012, était en possession d'un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, et de deux (02) chargeurs garnis de munitions", ajoute la même source. "Il convient de signaler, que ledit terroriste est le frère du dangereux terroriste "Cherouana Abdelhamid", abattu, le 19 novembre 2018, par un détachement de l'Armée nationale populaire dans la zone d'Ouled-Mohamed, wilaya de Mila/5e RM", selon le le MDN.

## ASSASSINAT À ADRAR

### Les tueurs de Ksar Berba arrêtés !

Dix jours après la découverte du cadavre d'un trentenaire près de Ksar Berba, la police judiciaire d'Adrar a enfin pu résoudre le mystère de ce crime, particulièrement violent... L'affaire remonte au 10 décembre, quand les forces de sécurité sont informées de la présence d'un cadavre, dans une maison en construction, au niveau de Ksar Berba. Sur place, le médecin légiste, après examen du cadavre, conclut à un meurtre violent. Une enquête est alors ouverte, et une traque a été organisée. Dix jours d'investigations mèneront les enquêteurs à trois suspects, âgés de 20 à 40 ans. Mandat en poche, les policiers font une descente à leurs domiciles. Sur place, des vêtements portant des traces de sang sont expertisés. Les analyses révéleront qu'il s'agit du sang de la victime. Confrontés aux preuves scientifiques, les trois suspects finiront par avouer leur forfait, lors de leur audition devant les enquêteurs de la PJ. Présentés devant le procureur de la République près du Tribunal d'Adrar, ce dernier a ordonné leur mise en détention provisoire. Ils attendent désormais leur procès...